

LES OEUVRES DE LA MIE DE PAIN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION





DE L'URGENCE
À L'INSERTION

SOMMAIRE

- 5** Edito
- 6** Chiffres clés 2020
- 8** Les OMDP : l'association
- 10** Cadre financier des OMDP
- 12** Bénévolat
- 15** Gestion de la crise sanitaire
- 23** ESI, l'Arche d'Avenir
- 27** L'unité d'urgences exceptionnelles
- 30** L'Espace Bienvenue
- 33** Le Refuge
- 44** Le Foyer Vergniaud
- 48** Le Foyer Notre-Dame
- 52** Le réfectoire
- 56** Le Pôle Logement Adapté
- 60** Le FJT Paulin Enfert
- 63** La Villa de l'Aube
- 67** Le Pôle IAE
- 74** L'infirmerie
- 77** Glossaire

ÉDITO

Nous avons souhaité en 2019 une année différente... Mars 2020, premier confinement : situation inédite pour l'association, comme pour le pays.

Cheminer dans les pas de Paulin Enfert, c'est s'adapter. Depuis plus de 130 ans, nous ajustons nos actions aux besoins des personnes les plus démunies. Ce fil rouge a servi de repère aux équipes, salariées et bénévoles, pour garantir aux personnes hébergées, résidentes et accueillies, une prise en charge et un accompagnement. Les équipes, en effectif réduit en raison des mesures sanitaires, ont adapté notre fonctionnement et nos activités avec pragmatisme, engagement et professionnalisme pendant cette crise soudaine et brutale. Avant même l'annonce du premier confinement, la direction avait adopté un plan de continuité d'activité en veillant à la protection des publics et des équipes et en luttant contre l'épidémie. Hormis la fermeture de quelques services, toutes les structures de la Mie de Pain sont restées opérationnelles. Cette performance collective fut saluée par la Cour des comptes et se traduisit par un taux de contamination très faible.

Tout en gérant la crise, l'association a poursuivi ses activités historiques. Plus de 290 000 repas ont été distribués, avec une fréquentation en hausse à l'automne, grâce à la mobilisation de chaque salarié, bénévole et salarié en insertion du chantier « restauration », malgré la fermeture physique du réfectoire. Là encore, la crise sanitaire impacte les bénéficiaires : étudiants ayant perdu leur emploi alimentaire, travailleurs pauvres qui ne parviennent plus à équilibrer leur budget, etc. L'Arche d'Avenirs, rare espace solidarité insertion de Paris resté ouvert, a concentré son activité sur les services essentiels. Le pôle logement adapté a renforcé son action, concrétisée par la réouverture de la boutique solidaire, un conseil de la vie sociale renouvelé et une équipe de bénévoles motivés.

Tout en gérant la crise, l'association a poursuivi ses activités historiques. 2020, c'est aussi, une année de développement. Une seconde « Mie de Pain d'ailleurs » est inaugurée dans le 15^e arrondissement avec le nouveau foyer pour femmes : le foyer Notre-Dame. L'association dispose désormais d'une capacité d'hébergement de 108 places dédiées aux femmes. Une nouvelle unité d'hébergement est ouverte au sein du Refuge : la Plateforme. Les anciens bureaux du relais social ont été transformés en lieu de vie, pour accueillir 17 personnes supplémentaires. Ce dispositif a par ailleurs permis de placer en isolement les quelques personnes cas contacts ou testées positives au coronavirus. Le plan Hiver mis en place a été prolongé (en jauge réduite de 50% du fait des mesures sanitaires) permettant l'accueil de 30 hommes hébergés pendant neuf mois. 35 places supplémentaires ont été ajoutées en période de grand froid, au Refuge et dans les deux foyers pour femmes, l'association n'hésitant pas à « pousser les murs », comme à son habitude.

Engagées contre le gaspillage alimentaire, les Œuvres de la Mie de Pain confirment leur stratégie de maîtrise des coûts : centrale d'achats, renégociation des contrats, réduction de l'intérim, maîtrise des

remplacements, recherche de financement sur projets (RATP, Ville de Paris, etc.). Les grossistes alimentaires ont renforcé leurs dons alimentaires en direction de l'association, la fermeture des restaurants ayant généré un fort volume de dons.

La solidarité comme marqueur de cette période. Après une nouvelle chute des dons au premier semestre 2020, nos efforts conjugués à une mobilisation historique des Français ont produit une collecte importante. L'association a pu compter sur de nombreux partenaires, fidèles ou nouveaux. De nouveaux bénévoles ont spontanément rejoint l'association pour se mettre au service des personnes contribuant ainsi à l'adaptation et au maintien de nos activités.

Ensemble, nous avons fait face. Accueil inconditionnel et protection des personnes accompagnées, salariées et bénévoles. Soutien à distance des adhérents et des bénévoles qui ne pouvaient plus se rendre provisoirement à l'association. Réconfort des nouvelles solidarités, mécénat d'entreprises, réserve citoyenne et nouveaux bénévoles ont contribué à cette performance collective.

Fierté des actions réalisées ! Et tout naturellement un immense MERCI aux équipes salariées et bénévoles sous la codirection de Carole Letourneur-Boucenna et Frédéric Blot, rejoints à la mi-septembre par Jean-Marie Hugues. Pensées particulières à l'équipe médicale et soignante de l'infirmerie particulièrement mobilisée pendant cette année, aux équipes du chantier d'insertion « nettoyage » du pôle insertion par l'activité économique, et à ceux qui ont été malades ou touchés par la maladie dans leur entourage.

Maintenant, il faut gérer « la crise après la crise », la fatigue, la pression, le contrecoup, la hausse de la précarité et du nombre de personnes dans le besoin. Nous devons réagir, nous adapter dans le sillage de Paulin Enfert. Nous sortons de 2020 avec un sentiment de manque de lien social, d'échanges, de ce qui fait société entre nous, mais également avec le besoin de rattraper les moments forts de notre association et aussi, reconnaissons-le, l'envie de faire la fête et d'être heureux ensemble, comme nous savons si bien le faire à la Mie de Pain ! Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement chacun de son engagement au sein de l'association. Chers adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés, en mon nom et celui du Bureau, MERCI et BRAVO !

Nos prédécesseurs ont insufflé un souffle particulier dans le projet collectif que nous portons, il nous revient de le faire vivre, avec constance, bienveillance, réalisme, mais en confiance...

Florence Gérard, présidente des OMDP

CHIFFRES CLÉS 2020

LES OMDP

2 992 personnes accueillies, hébergées, logées, salariées en insertion ou domiciliées en 2020

202 salariés

450 bénévoles réguliers et 37 500 heures de bénévolat effectuées

MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI

560 personnes mises à l'abri et 1 746 domiciliations

L'ARCHE D'AVENIRS

56 613 passages

2 019 entretiens avec un TS, dont 228 personnes reçues lors d'un premier entretien

2 308 demandes d'ouverture de droits et 565 demandes d'hébergement

47 entretiens avec la psychologue

901 domiciliations, dont 126 nouvelles

14 958 douches

1 951 lessives

LES UNITÉS D'URGENCE EXCEPTIONNELLE

60 places

65 personnes accueillies durant le dispositif hivernal du 1er janvier au 31 juillet 2020, dont 29 personnes venant des tentes de la gare d'Austerlitz et de la colline du crack

L'ESPACE BIENVENUE

28 places

495 personnes accueillies

49 personnes par mois en moyenne

1 858 nuitées

27 personnes orientées vers des structures adaptées à leur parcours (centres d'hébergement, accueil hivernal, retour en famille, etc.)

MISSION D'HÉBERGEMENT

386 personnes hébergées

LE REFUGE

272 places (contingents urgence et insertion)

294 personnes hébergées et accompagnées, dont 42 nouveaux entrants et 43 sorties

87 700 nuitées

845 domiciliations

6 ans et 5 mois : durée moyenne de séjour

LE RÉFECTOIRE

290 604 repas distribués au réfectoire, dont 70 926 pour les personnes extérieures aux OMDP

130 650 repas distribués dans les deux foyers pour femmes

36 tonnes de denrées collectées lors des collectes alimentaires de juin et novembre 2020

LA PLATEFORME

17 places

17 personnes hébergées

1 personne isolée en raison de la Covid-19

LE FOYER VERGNIAUD

59 places

43 femmes hébergées, dont 32 sorties

16 770 nuitées

1 an : durée moyenne de séjour

LE FOYER NOTRE-DAME

49 places

32 femmes hébergées (ouverture en février 2020), dont 5 sorties

13 712 nuitées

10 mois : durée moyenne de séjour

MISSION DE LOGEMENT ADAPTÉ

195 personnes logées

LA VILLA DE L'AUBE

RÉSIDENCE SOCIALE

15 places

17 résidents, dont 2 entrées et 2 sorties

2 ans et 3 mois : durée moyenne de séjour

PENSION DE FAMILLE

30 places

32 résidents, dont 2 entrées et 2 sorties

2 ans et 3 mois : durée moyenne de séjour

LE FJT PAULIN ENFERT

114 places

146 résidents, dont 36 entrées et 37 sorties

1 an et 8 mois : durée moyenne de séjour

MISSION D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

105 personnes formées/suivies par le pôle IAE

LE PÔLE IAE

56 salariés en insertion sur le chantier remobilisant « nettoyage », dont 26 nouveaux

25 salariés en insertion sur le chantier qualifiant « restauration »

24 personnes bénéficiant du DPH

LES OMDP : L'ASSOCIATION

PLUS DE 130 ANS DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

En 1891, les OMDP servent la première soupe populaire. Quarante-cinq ans plus tard, le premier dortoir est ouvert et permet d'héberger chaque nuit, des personnes sans-abri.

NOS MISSIONS

Nous sommes une association à vocation sociale et caritative. Nous accueillons de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite. Nos sept établissements incarnent nos six missions :

1. **Accueil et mise à l'abri** : répondre aux besoins élémentaires des plus démunis (l'ESI, l'Espace Bienvenue et le bâtiment 4) ;
2. **Hébergement** : sortir les personnes de la rue en les hébergeant (le Refuge, le foyer Vergniaud (foyer 13) et le foyer Notre-Dame (foyer 15)) ;
3. **PLA** : orienter les personnes en situation de précarité/exclusion vers une solution de logement durable et adaptée (le FJT Paulin Enfert et la Villa de l'Aube) ;
4. **IAE** : favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail (le pôle IAE (les deux CI et le DPH)) ;
5. **Santé** (mission transversale) : restaurer et maintenir la santé des plus démunis.

NOS VALEURS

Nous accueillons les personnes en situation de précarité, **sans aucune discrimination de confession ou d'origine.**

NOTRE ORGANISATION

L'AG

L'AG se prononce sur les éléments ayant trait à l'existence, à la pérennité et à l'indépendance des OMDP. Elle définit nos missions, la répartition des rôles et des responsabilités en notre sein ainsi que nos activités.

Les adhérents en 2020

En 2020, l'association comptait 194 adhérents. Chaque année, nous menons une campagne de renouvellement des adhésions. Les donateurs — réguliers et fidèles à l'association — sont

également sollicités, tout comme les bénévoles.

Le CA

Le CA gère et administre l'association. Il prépare les décisions de l'AG, lui propose le projet associatif et le budget annuel de l'association. Il définit les orientations de la politique sociale, le système de collecte de fonds, ainsi que le mode d'organisation de l'association. Il élit son Bureau et fonctionne avec des commissions spécifiques.

Le Bureau

Le Bureau émane du CA. Il est élu par les administrateurs. Il est élu pour un an et est chargé d'exécuter les décisions prises au cours des AG. Le Bureau comprend :

- La présidente (des OMDP) ;
- Le vice-président ;
- Le secrétaire ;
- Le trésorier et le trésorier-adjoint.

LA PRÉSIDENTE prépare et met en œuvre les décisions du CA. Elle est juridiquement responsable des actions entreprises.

LE SECRÉTAIRE assure le bon fonctionnement administratif de l'association.

LE TRÉSORIER a la responsabilité de la gestion et des finances des OMDP.

LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION est chargée de préparer et de mettre en œuvre les décisions du CA — sous l'autorité de la présidente. La direction est assurée de façon collégiale, par un directeur et deux co-directeurs. Le siège des OMDP est composé de six services :

- Ressources humaines ;
- Finances ;
- Ressources, développement et valorisation ;
- Achats et logistique ;
- Communication interne et bénévolat ;
- Relations presse, publiques et évènementiel.

LES SALARIÉS

En 2020, le taux de féminisation des OMDP était de 43%. **La moyenne d'âge était de 42 ans et l'ancienneté moyenne, de trois ans.** Les salariés assurent le fonctionnement des sept structures des OMDP et du siège.

LES ACCORDS

Les procès-verbaux des accords 2020 sont en cours de rédaction (NAO). L'accord sur le télétravail a été révisé. Le nombre de jours accordés est passé de un à deux par semaine.

LA FORMATION

En matière de formation professionnelle, nous continuons de fournir un effort supplémentaire de 0,30% au regard de nos obligations conventionnelles.

LA MOYENNE DES SALAIRES

En 2020, la moyenne des dix salaires les plus élevés et celle des dix salaires les plus bas ont connu une augmentation de 6%. La première était de 4 808 euros, la seconde de 1 700 euros.

LES MIES DE PAIN D'HONNEUR

Depuis quelques années, nous mettons en avant l'engagement des salariés pour leur fidélité. Ainsi, ont été créées les Mies de Pain d'Honneur. **En 2020, cinq salariés ont reçu une Mie de Pain d'Honneur.**

COMMUNICATION PRESSE 2020

L'année 2020 fut riche en termes de communication – auprès de la presse (presse écrite et audiovisuelle (télévision, radio, internet, etc.)). Bon nombre de reportages et d'interviews ont été réalisés :

- Presse écrite : quinze articles ;
- Internet : quinze articles ;
- Radio : cinq interviews ;
- Télévision : 19 reportages.

REL@IS 18

Depuis deux ans, nous accueillons une dizaine d'associations au sein des locaux de l'ancien Refuge, suite au déménagement des services du siège. Nous soutenons le développement d'organismes œuvrant dans le champ de la solidarité, en leur louant des bureaux à tarifs préférentiels.

LA LIBERTÉ D'EXPÉRIMENTER ET D'INNOVER AU SEIN DES OMDP

Avec le soutien de la coopérative d'urbanisme transitoire Plateau Urbain, nous avons lancé en 2019 un appel à projets solidaires, fondé sur l'hospitalité, la rencontre et le vivre-ensemble. À la mi-janvier 2020, les OMDP et l'ARPE ont accueilli huit associations axées sur l'ESS, la culture et l'environnement.

Notre volonté pour cette occupation mixte est de :

- Encourager la solidarité, la diversité et l'inclusion des hébergés et des accueillis ;
- Créer de belles synergies avec nos structures et les acteurs du territoire.

LES ASSOCIATIONS

Avec Talents ! développe des projets d'intégration et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (mental, auditif, visuel, moteur, psychique, etc.).

Farinez' vous Le pain du lien ! Créée en 2008, l'association encourage et accompagne la création et le développement d'une boulangerie d'insertion.

Happyculteur accompagne les citoyens qui souhaitent s'engager à leur échelle dans la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité en ville.

Kabubu ou « L'amitié par le sport » en swahili, l'association vise à lutter contre l'exclusion des réfugiés en favorisant leur insertion socioprofessionnelle par le sport.

ModuleCom « Et toi, tu feras quoi quand tu seras grand ? ». ModuleCom a pour objectif d'accompagner les enfants (à partir de cinq ans) et les adolescents vers la découverte des métiers par le jeu et de les sensibiliser aux valeurs du travail et de l'entrepreneuriat.

Solinum lutte contre l'exclusion numérique des personnes démunies. L'association les accompagne et développe des outils adaptés.

Biocycle agit au cœur de la ville et constitue le premier relais de dons alimentaires de proximité à vélo triporteur. Ces dons sont redistribués aux associations caritatives au profit des plus démunies. Parallèlement, Biocycle mène des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Urbanescence est spécialisée en écologie urbaine, permaculture et villes en transition.

CADRE FINANCIER DES OMDP

Au-delà des subventions versées par l'État, nous plaçons notre entière confiance en nos donateurs : dons ponctuels, fidèles, conséquents ou minimes. Chaque geste nous permet de poursuivre nos actions d'aide envers les plus démunis. **L'implication de nos bienfaiteurs, donateurs et mécènes représente 30% du budget global de notre association.** L'intégralité des dons est dédiée au fonctionnement de nos structures.

LES DON

44 actions de collecte multicanal ont été menées en 2020 — 43 d'entre elles étaient conformes au budget validé par la gouvernance. Une action supplémentaire — axée sur la lutte contre la Covid-19 — a été ajoutée.

En 2020, le don moyen était de 45 euros en prospection et de 63 euros en fidélisation.

LES CHAÎNES DE COMMUNICATION

Afin de collecter des dons privés, nous utilisons plusieurs supports de communication :

- Des actions papiers : 22 mailings ;
- Des actions télémarketing : huit vagues d'appels téléphoniques ;
- Des actions internet : quatorze opérations.

LES SUPPORTS PAPIERS

Les campagnes papiers entrent dans le cadre d'un plan d'investissement initié en 2019, visant à :

- Stabiliser le recrutement de nouveaux donateurs ;
- Fidéliser les donateurs nouvellement recrutés ;
- Pérenniser le soutien des donateurs fidèles ;
- Relancer les anciens donateurs ;
- Développer la mise en place des prélèvements automatiques.

SUPPORT TÉLÉMARKETING ET SUPPORT INTERNET

La rubrique donateurs est accessible sur notre site web et nos réseaux sociaux. La campagne internet « Impôt sur la fortune immobilière (IFI) » est dédiée aux deux CI. Nous menons également des campagnes d'appels à dons thématiques.

BILAN DE LA COLLECTE 2020

Notre principal vecteur de collecte est le don privé. Les donations et les legs ne sont pas inclus dans ces données.

L'année 2020 a connu un bond important de la collecte de fonds privés. La collecte de fonds en 2020 (hors donations et legs) a augmenté de 27% par rapport à 2019.

La part de la collecte en ligne a été de 19,31%, celle du mécénat de 9,14% et celle des prélèvements automatiques de 8,6%. La part totale de l'IFI était de 1,1% issu des mailings papiers et de 2,8%, issus du canal digital.

Les donateurs

En 2020, 12 203 nouveaux donateurs sont venus s'ajouter aux donateurs fidèles qui soutiennent nos actions.

LE MÉCÉNAT

Des associations, des fondations, des fonds de dotation et des sociétés nous soutiennent chaque année — sous forme d'aides financières/matérielles et/ou de mécénat de compétences. Il peut aussi s'agir de volontariat dans le cadre des démarches RSE de nos entreprises partenaires.

19 nouveaux mécènes nous ont soutenus et ont ainsi participé au fonctionnement des activités de nos différentes structures. Plusieurs activités ont été mises en œuvre en 2020 :

- **À l'ESI** : des ateliers sportifs dédiés aux femmes, l'achat de matériel sanitaire, etc. ;
- **Au Refuge** : les repas extérieurs, les repas des réveillons de fin d'année, etc. ;
- **Le pôle IAE** : l'acquisition d'ordinateurs pour la salle informatique, de nouveaux appareils pour le CI « nettoyage », etc. ;
- **L'association** : un soutien financier important pour l'organisation d'un service continu et l'achat de matériel pendant la crise sanitaire, etc.

Le mécénat peut aussi se traduire par la participation de nouveaux bénévoles. Les aides financières tendent à soutenir des projets précis et chiffrés. **Le mécénat peut aussi prendre la forme de dons de matériels et de mobilier.**

LES LEGS

Depuis plus de 130 ans, nous bénéficions du soutien de bienfaiteurs, notamment par des dons et des legs. C'est pourquoi **nous nous sommes dotées d'une charte de déontologie et de procédures de contrôle.**

Mise à jour et conforme au référentiel déontologique du Don en Confiance, la procédure actualisée de traitement des legs et libéralités a été approuvée par le CA du 21 octobre 2020.

Ainsi, **nous respectons scrupuleusement les principes fondamentaux suivants :**

- L'autonomie de la volonté du bienfaiteur et le respect de la volonté du bienfaiteur ;
- L'absence de tout conflit d'intérêt pour les personnes impliquées, tant dans la prospection que dans la gestion des dossiers ;
- Le traitement impartial et désintéressé des dossiers ;
- Une parfaite information des personnes impliquées sur la réglementation fiscale et successorale, ainsi que sur les enjeux éthiques liés au domaine des libéralités ;
- Un esprit de fraternité et de loyauté lorsque plusieurs organisations sont conjointement impliquées ;
- La rigueur dans la gestion des dossiers et la transparence de l'information du public ;
- Le strict respect de la confidentialité aussi bien dans les relations avec les bienfaiteurs que dans le traitement des dossiers.

En 2020, nous avons enregistré dix legs, dont trois assurances vie.

NOTRE ENGAGEMENT POUR MÉRITER VOTRE CONFIANCE

Agréées Don en Confiance depuis 2011, nous nous engageons à respecter un code de déontologie qui comprend quatre grands principes :

- Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée;
- Une gestion rigoureuse des fonds ;
- Des actions de communication et de

collecte de fonds appropriées;

- Une transparence financière à l'égard des donateurs, avec notamment la diffusion annuelle de l'essentiel de nos comptes et de nos activités.

Nos comptes sont audités et certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

La Commission d'agrément du Don en Confiance a renouvelé notre agrément en novembre 2019, pour une durée de trois ans.

C'est l'occasion de remercier nos généreux donateurs, qui nous permettent de déployer tous nos projets.



ENGAGEMENT SOLIDAIRE

LE BÉNÉVOLAT 2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



LE BÉNÉVOLAT EN 2020 : PLUS INDISPENSABLE QUE JAMAIS

« La marque et la réussite des Œuvres de la Mie de Pain résident dans la présence de bénévoles », stipule le projet associatif « En route pour 2025 ! ».

Ils sont plus de 450 et participent activement au fonctionnement et à l'animation de nos structures. Les missions sont variées. La plus connue et la plus ancienne est celle du service repas au réfectoire du Refuge.

En 2020, nous déployons de nouvelles missions. Ce ne sont pas moins de 37 500 heures de bénévolat qui sont réalisées, soit 8 000 heures de plus qu'en 2019. Un grand MERCI et un grand BRAVO à tous les bénévoles des OMDP !

LE BÉNÉVOLAT À L'HEURE DE LA COVID-19

En 2020, lors des différents confinements, certaines activités bénévoles sont arrêtées temporairement. Cependant, des bénévoles se rendent aux OMDP pour mettre en sac 840 repas au Refuge — des repas à distribuer aux hébergés et aux 250 personnes non-hébergées par notre association. Au-delà des panier-repas, les bénévoles du Refuge cherchent à maintenir le lien avec ces personnes — plus isolées en cette période. Ils aident également les personnes à remplir les attestations de déplacement. D'autres bénévoles interviennent à l'ESI.

De nouveaux bénévoles nous proposent leur aide en 2020. Nous pouvons désormais compter sur le soutien de nos partenaires associatifs : Solem (étudiants en médecine), ADA (association de solidarité du campus universitaire Léonard de Vinci) et EasyV, qui n'hésitent pas à mobiliser leurs réseaux pour nous envoyer du renfort. De nouveaux partenariats sont mis en place : avec KISS, association solidaire et humanitaire regroupant des étudiants en kinésithérapie en Île-de-France ou encore 13 Avenir, dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur à Paris. Nous pouvons aussi prendre appui sur le renfort des volontaires de la réserve civique — mise en place par l'État au printemps 2020.

Témoignages de Claire et Robert B., bénévoles aux OMDP

« Déjà engagés à la Mie de Pain à un tout autre titre (équipe des historiens et archives des OMDP), nous avons dès l'annonce du premier confinement le 16 mars 2020, proposé en couple de participer à la confection et la distribution des repas sous forme de "paniers" aux résidents de la Mie de Pain et aux "hôtes extérieurs", qui n'avaient plus accès au réfectoire collectif. Retraités, artistes en disponibilité, étudiants en médecine ou en gestion, membres d'un club sportif ou voisins solidaires : dans cette ville aux rues désertes et aux portes closes, quel plaisir de se retrouver (deux à trois fois par semaine, au long de ces trois mois de "glaciation sociale") entre bénévoles, heureux de ne pas laisser la pandémie éteindre solidarité et rencontres ! Le pain est coupé sous la grande croix de bois héritée de Paulin Enfert, les 400 sacs confectionnés en lien avec la sympathique équipe de cuisine s'alignent peu à peu sur les tables dans une ambiance de joyeuse émulation (presque un jeu, accompagné de conversations entre les volontaires du jour), en attendant le défilé des hébergés ou des "extérieurs", avec qui nous échangeons souhaits de bonne santé et remerciements — souvent très chaleureux de leur part, tandis que les professionnels du Refuge veillent au respect du lavage des mains et se chargent des quelques malades restés en chambre. La ville paraît figée dans la "distance sanitaire" mais la Mie de Pain poursuit sa vocation, dans la joie de servir ensemble ! »

DYNAMISME POST-CONFINEMENT

À l'heure du déconfinement, les activités animées par les bénévoles reprennent. De nouvelles missions sont développées. En juillet 2020, la boutique solidaire ouvre ses portes à la Villa de l'Aube, au sein du PLA. Animée par des bénévoles, en lien avec les professionnels de la structure, on y trouve des produits de première nécessité à moindre coût. Au foyer Vergniaud, à la rentrée de septembre 2020, des cours de français animés par des bénévoles démarrent, à raison de deux heures par semaine.

Au pôle IAE, des ateliers de conversation en français à destination des salariés du CI « restauration » (initiés fin 2019) se poursuivent. L'objectif est de leur permettre de pratiquer la langue française et d'acquérir le vocabulaire professionnel, tout en leur (re) donnant confiance en eux. Un atelier spécifique dédié aux membres de la communauté roumaine a été mis en place en parallèle et ce, grâce à l'intervention d'une bénévole franco-roumaine.

En automne 2020, des bénévoles originaires du quartier rejoignent le foyer Notre-Dame : ils participent aux temps des repas et accompagnent les hébergées à des rendez-vous administratifs ou médicaux en dehors de l'établissement.

UNE FIN D'ANNÉE SOLIDAIRE

Fin novembre 2020, en plein reconfinement, ce ne sont pas moins de 400 bénévoles qui donnent de leur temps pour les bénéficiaires des OMDP, dans l'un des 18 supermarchés partenaires ou au stockage, dans le cadre de la collecte d'hiver. Et fin décembre 2020, de nombreux bénévoles choisissent de passer les fêtes de fin d'année aux côtés des accueillis et des hébergés.

LES CANAUX DE RECRUTEMENT

Les nouveaux bénévoles découvrent notre association grâce au **bouche-à-oreille**, au **voisinage**, à **la Toile** ou aux **réseaux sociaux**.

LES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Plusieurs bénévoles nous représentent dans les médias et ainsi font découvrir notre association au grand public, pour promouvoir la collecte alimentaire — comme Nicole Lemarchand dans l'émission *Ensemble c'est mieux* sur France 3.

JOURNÉES DE SOLIDARITÉ ENTREPRISE

Depuis quelques années, nous recevons régulièrement des collaborateurs d'entreprises pour participer à des journées de bénévolat dans le cadre des JSE. En 2020, deux JSE n'ont pas lieu en raison du confinement. Début octobre 2020, nous sommes en mesure d'accueillir dix collaborateurs du cabinet de conseil CapGemini. Ces derniers participent à un atelier linguistique sous forme de jeux à destination des salariés en insertion. Cette journée est organisée avec le concours d'UnisCité Solidarité Entreprises.

PANDÉMIE

CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19

2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



CRISE SANITAIRE

L'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE RUE SE POURSUIT AUX OMDP

Depuis plus de 130 ans, l'aide d'urgence aux personnes en situation de rue est au cœur de nos missions. Aujourd'hui, plus que jamais, nous restons mobilisés pour leur venir en aide.

Dès l'annonce du premier confinement, la direction met en place un plan de continuité d'activité, permettant ainsi la poursuite de nos missions et ce, malgré de fortes contraintes sanitaires et humaines. Notre objectif est de répondre aux besoins élémentaires des bénéficiaires que sont l'hygiène, l'hébergement et l'alimentation.

L'identification des besoins

En période de confinement, les difficultés rencontrées par les personnes marginalisées se sont fortement amplifiées.

Quelques profils de personnes venant aux OMDP

- **Personnes âgées isolées** : elles n'ont pas les moyens de manger à leur faim et sont souvent sans domicile fixe ;
- **Travailleurs pauvres** : ils sont jeunes, souvent sans-papiers et travaillent dans le bâtiment. Ils viennent généralement des pays de l'Est ou du Maghreb ;
- **Étudiants pauvres** : ils ont — pour la plupart — perdu leurs jobs étudiants ;
- **Jeunes** : ils sont sans-papiers et sont issus des différentes vagues d'immigration. Quelques-uns seraient mineurs et d'autres seraient sortis de l'ASE ;
- **Familles avec enfants** : avec notamment, des enfants en très bas âge ;
- **Femmes et hommes isolés souffrant de troubles psychiques** : de nombreux suivis sont rompus. Certaines personnes présentent une addiction ;
- **Personnes vivant seules dans un appartement privé insalubre**, dans un foyer ou un CHRS ;
- **Femmes isolées** : plusieurs femmes viennent de très loin (région parisienne).

Les maraudes ne circulant plus et les distributions de repas étant suspendues, celles qui étaient dans la précarité basculent dans la pauvreté ;

- **Personnes en situation de handicap et de précarité** ;
- **Anciens détenus** ;
- **Personnes immigrées en attente de régularisation.**

Témoignage de Clément, agent d'accueil à l'Arche d'Avenirs

« Le premier choc, c'est le silence. Passer d'un lieu bouillonnant, bruyant, des vies qui le parcourent à un espace de calme absolu provoque un décalage étrange et déplaisant. L'activité et l'attention que requiert le travail à l'Arche sont, du jour au lendemain, devenues inadaptées à la nouvelle routine quotidienne. Trouver un état d'esprit propre à ce fonctionnement, un rythme correspondant à cette réalité ne s'est pas fait rapidement. Les journées étaient plus pesantes, les tâches plus faciles mais moins nombreuses. Je ne faisais plus le même métier, je n'étais plus sûr de ce que je faisais, ni certain de mon utilité. Puis, petit à petit, la situation s'est améliorée. L'équipe s'est reformée, de nouveaux objectifs sont apparus, les incertitudes s'évanouissaient. Ce confinement nous a permis de prendre du recul sur notre travail, notre organisation. Il nous a également permis de souder l'équipe en offrant plus de temps pour l'échange et une épreuve commune à traverser. Je suis content que nous ayons pu rester ouverts et j'espère que nous pourrions le demeurer et continuer à fournir un accompagnement de qualité. »

Les besoins identifiés

- **Précaires, sans ordinateur ni imprimante, ces personnes ne disposent pas des autorisations dérogatoires de déplacement** ;
- Elles ont généralement un téléphone mobile, mais pas d'accès à internet. Il leur est donc impossible de télécharger l'autorisation de déplacement. La version papier leur est indispensable ;
- **Une très grande détresse liée à la dignité**

intime est constatée. Les sanisettes parisiennes étant fermées, les personnes précarisées n'ont plus accès aux sanitaires ;

- **Parfois, ces personnes arrivent aux OMDP nu-pieds ;**
- Les personnes en situation de rue se retrouvent sans occupation : elles ne peuvent plus faire la manche, elles n'ont plus de contact humain, les cafés étant fermés. **Alors que nous sommes confinés à l'intérieur, elles le sont en extérieur.**

La Mairie de Paris met en place un dispositif permettant aux parisiens d'obtenir un masque réutilisable en pharmacie, sur présentation d'un QR code. D'une part, il est très difficile de trouver une pharmacie partenaire. D'autre part, la plupart des pharmaciens refusent d'en fournir aux personnes sans-abri qui se présentent avec un QR code. Au mieux, ils leur remettent un masque jetable. Les bénévoles se voient donc contraints d'aller chercher eux-mêmes ces masques, pour les apporter aux personnes venant à la distribution des panier-repas.



UNE CONTINUITÉ DE L'ACCUEIL

L'ESI

Parce que l'hygiène est primordiale dans un tel contexte, notre association propose toujours aux personnes sans-abri — hommes et femmes — de prendre une douche à l'ESI. Nos équipes distribuent des jetons pour laver son

linge en laverie automatique et des produits de première nécessité.

« **Nous sommes le seul accueil de jour ouvert actuellement dans le sud de Paris** », décrit **François Buchsbaum**, directeur de l'ESI. « Il n'y a plus personne dans les rues, chacun se replie, les gens ne sont plus suivis, c'est très compliqué pour les personnes à la rue. Les agents d'accueil de l'Arche, les travailleurs sociaux et quelques bénévoles en renfort informent sur les distributions alimentaires, les centres de soins où se rendre si l'on ne se sent pas bien et les autres lieux ouverts dans le reste de la ville. Et surtout, ils écoutent, parce que c'est le lien social qui leur manque le plus. Avec une vigilance particulière apportée sur d'éventuelles violences conjugales ».

Le Refuge

La durée de séjour des bénéficiaires des 60 places d'hébergement hivernales est prolongée de deux mois supplémentaires, en raison du report de la trêve hivernale. L'espace Bienvenue ne remet personne à la rue pendant le confinement.

NOS PRIORITÉS : HYGIÈNE ET SANTÉ

Un grand nombre de mesures décidées par le gouvernement ne s'appliquent pas aux personnes sans-abri. Elles n'ont pas accès aux mesures d'hygiène de base du fait de l'absence d'accès à l'eau, notamment dans les campements. Les mesures de confinement sont très difficiles à mettre en œuvre. **La population sans-abri fait partie des populations les plus exposées au virus.** Nous ne pouvons accepter que des personnes soient remises à la rue, ou ne soient pas protégées dans des centres d'hébergement au vu du risque sanitaire.

Les médecins bénévoles mettent actuellement leur expertise scientifique au service de l'association. L'un d'entre eux accepte la mission de médecin conseil sur la Covid-19 pour les OMDP.

« Dès le début de l'épidémie, bien avant le confinement, elle [l'association] s'est attachée à appliquer les recommandations officielles, qu'elle continue bien entendu de suivre, en s'adaptant à leurs évolutions », décrit le Docteur Jean-Éric Joire, médecin bénévole et vice-président du CA des OMDP. Pour informer et éduquer sur les gestes barrières dans nos structures, un référent hygiène — Stéphane Schmidt — est nommé.

Des espaces d'isolement sont aménagés dans toutes nos structures, en cas de contamination.

En cette période particulière, les consultations dispensées à l'infirmierie sont l'occasion de faire de la prévention — en rappelant les gestes barrières, les symptômes à surveiller, etc. **Les personnes présentant un risque de développer des complications font l'objet d'une visite de contrôle de l'infirmière ou de l'aide-soignante dans leur chambre et ce, tous les jours.**

Au Refuge, les anciens bureaux du relais social sont transformés en six chambres d'isolement. L'ancienne chapelle du foyer Notre-Dame fait office de lieu d'isolement. Pour répondre aux normes sanitaires, **la capacité d'accueil du bâtiment 4 est réduite, passant ainsi de 60 à 30 places.**

Des soignants du centre de santé Edison viennent réaliser des tests PCR au CHUI. Les hébergés, les accueillis, les salariés et les bénévoles de l'association peuvent être testés.

LES DEUX CI AU SERVICE DES OMDP

Les salariés du CI « nettoyage » ont pour missions de nettoyer, de désinfecter et d'entretenir les locaux des OMDP. **Un protocole d'hygiène est mis en place** avec les directeurs des structures — sur les recommandations de la DRHIL et de l'ARS.

Les salariés du CI « restauration » ont pour missions d'aider les cuisiniers (professionnels) à préparer les repas pour les hébergés des deux foyers pour femmes (108 femmes), du Refuge (377 hommes) et des personnes en situation de rue qui viennent bénéficier d'un repas tous les soirs (jusqu'à 280 personnes tous les soirs).

LES REPAS EXTÉRIEURS

L'organisation

Des panier-repas froids sont distribués aux usagers inscrits aux repas extérieurs. La distribution est organisée dans le respect des règles sanitaires et de distanciation sociale. L'équipe du réfectoire et les salariés du chantier « restauration » peuvent compter sur le renfort de plus de 50 bénévoles pour préparer les panier-repas et les distribuer. **Chaque soir, entre 250 et 280 personnes viennent se procurer un repas.**



Un point d'accueil et d'écoute

Un service d'accueil dédié aux bénéficiaires des repas extérieurs de 17h30 à 19h est mis en place.

Les horaires de distribution des repas sont adaptés aux horaires mentionnés sur l'attestation de déplacement. Afin que les bénéficiaires ne se fassent pas verbaliser, une petite carte est créée précisant que la personne est vulnérable et qu'elle se déplace pour acquérir des denrées de première nécessité.

Pour beaucoup, c'est le seul temps d'échange de la journée. Ce point d'accueil leur permette de :

- Échanger et dialoguer ;
- Obtenir de l'aide pour remplir le formulaire, en particulier pour les personnes non francophones. « Les documents d'autorisation de circulation sont totalement inadaptés à leur situation », décrit Antoine Percher. « Certains en sont totalement conscients, quand d'autres ne savent pas vraiment ce qui leur est demandé » ;
- Utiliser le téléphone en cas d'urgence ; Actualiser leurs droits — grâce à des rendez-vous avec l'équipe sociale — et imprimer des documents administratifs ;

- Obtenir des vêtements, des chaussures, des kits d'hygiène, des couvertures et des draps de bain jetables ;
- Emprunter des livres ;
- Accéder à l'infirmerie.



TOUS

ENGAGÉS : DES HÉBERGÉS MOBILISÉS
L'art aux OMDP, entre prévention et évacuation



Pour certains, l'art est synonyme de joie et d'espoir. Par exemple, Monsieur Daoud — sculpteur confirmé — passe trois jours dans la cour du Refuge (où il est hébergé) avec son chevalet, pour dépeindre ses impressions sur l'épidémie. « J'ai voulu représenter la situation actuelle. Le cheminement de la maladie. Au départ, on ne nous parlait que du lavage des mains, maintenant la Covid-19 est partout... La maladie a traversé les frontières », explique l'artiste, qui reçoit de nombreux encouragements de la part de ses camarades (du Refuge). Lorsqu'un retour à la vie normale sera envisageable avec la fin de la pandémie de la Covid-19, Monsieur Daoud souhaite dispenser des cours d'arts plastiques. « Pourquoi pas en maison de retraite. J'ai été très malade en France et on s'est bien occupé de moi. Je voudrais rendre la pareille à mon tour. »



DISTRIBUTION PANIER REPAS LUNCHBOX

TOUS LES MIDIS DE 12H À 14H

SAINT-VINCENT DE PAUL NOUVEAU
188 RUE TOLBIAC, 75013 PARIS
A CÔTÉ DE L'ÉGLISE SAINT-ANNE

PAROISSE SAINTE-ROSALIE
50 BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI, 75013 PARIS
M° CORVISART

PAROISSE SAINT-ALBERT
122 RUE DE LA GLACIÈRE, 75013 PARIS
M° GLACIÈRE

« Coronavirus, tu es méchant ! ». Cette chanson contre l'ennui (provoqué par le confinement) comporte un message assez sérieux — la chanson a été co-écrite par le Dr Three et Phelix Lenoir. « La musique touche les gens et permet de faire passer un message, explique le Docteur Three. J'étais médecin en Afrique. J'y ai vécu l'épidémie d'Ébola. Cela m'a donc rappelé une période compliquée et j'ai souhaité sensibiliser les personnes dans notre association. » Le message qu'il souhaite faire passer ? « Il faut prendre au sérieux la situation. Il faut respecter les gestes de protection, se protéger et protéger les autres.

Cette chanson, c'est aussi un vrai message de soutien adressé aux équipes de la Mie de Pain, qui se battent contre la maladie au quotidien. » « Nous avons choisi le reggae parce que c'est de la musique douce, facile à écouter par tout le monde. Cela attire l'oreille et donne de l'espoir », détaille Phelix Lenoir, percussionniste en Afrique « J'aime partager », ajoute-t-il. « Et en période de confinement, le seul moyen que nous avons pour nous évader, c'est la musique. »

L'art au service des jeunes du FJT

Le FJT a vu naître bon nombre de talents. « L'art permet aux jeunes de s'occuper et de s'évader. Certains chantent et d'autres profitent du temps libre pour relancer ou terminer des projets créatifs un peu mis de côté », explique une TS du PLA.

À l'instar de Justyss — étudiant en cinéma — qui en profite pour terminer un court métrage écrit il y a dix ans intitulé "La Flamme". Pour cela, il a lancé une campagne de financement participatif sur Kickstarter.

Romain — qui dessine depuis l'enfance sans avoir suivi de cours — est autodidacte. Il utilise ses crayons pour se changer les idées et s'évader après une longue journée de travail — il est agent de sécurité. Sa spécialité ? Les portraits et les personnages manga.

Des hébergées participent à la prévention

Madame P., hébergée au sein du foyer Vergniaud, confectionne 300 masques en tissu lavables, avant de les distribuer aux personnes venues se procurer un panier-repas au Refuge. Issue du secteur de la confection, elle profite du don d'une machine à coudre par une bénévole pour se mettre à l'ouvrage. Ainsi, elle peut compter sur l'aide de trois hébergées pour les finitions. Les personnes qui les reçoivent sont particulièrement touchées par ce geste de solidarité.

UNE BELLE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

Soutien matériel et moral

Les missions bénévoles traditionnelles sont temporairement interrompues. Toutefois, bon nombre de bénévoles nous font savoir assez rapidement qu'ils souhaitent continuer à nous aider. Nous pouvons également compter sur la forte mobilisation d'associations partenaires : les étudiants en médecine les étudiants en médecine de Solem en semaine au Refuge, les volontaires d'EasyV

et d'ADA le week-end, mais aussi les Amis de Paulin Enfert ou encore le Club de tennis de table du 13e arrondissement de Paris. De nombreux riverains nous proposent leur aide, ainsi que quatre volontaires de la réserve civique. Le restaurateur d'entreprises Elior met gracieusement à notre disposition deux de ses cuisiniers professionnels pour renforcer l'équipe cuisine. Nous sommes toujours soutenus moralement par nos adhérents et nos bénévoles, qui n'ont pas pu se rendre dans nos locaux.

Dons en nature

Nous pouvons également compter sur le soutien de nos partenaires, notamment par des dons matériels. À l'annonce du premier confinement, un collègue du quartier offre des dizaines de kilos de fruits et légumes au FJT. Pour ce qui est des repas pris au Refuge, les dons du magasin Métro de Paris Bercy, des Banques alimentaires ou de Phenix se poursuivent aujourd'hui. La caisse des écoles du 13e arrondissement de Paris ainsi qu'un lycée du même arrondissement nous offrent des fruits, des légumes et des produits laitiers. Une palette entière de yaourts à boire est offerte par Soolal et des quantités importantes de crevettes cuites et de harengs par Délémer. D'ailleurs, nous décidons de soutenir l'initiative du restaurant de la Butte-aux-Cailles « Les Cailloux » qui cuisine pour les équipes soignantes de plusieurs hôpitaux parisiens, en leur offrant une partie de ces produits de la mer.

Pendant cinq jours, courant avril, les chefs engagés de la Tablée des Chefs France gracieusement confectionnent de délicieux repas gastronomiques et équilibrés, pour les 108 hébergées des deux foyers pour femmes.

Aigle fait don de 750 vestes en fourrure polaire au moment des gelées de printemps. Air France nous fait don de serviettes en papier et de gobelets en cartons, tandis qu'EXKi nous livre 850 kilos de café. Des particuliers prennent le temps de confectionner des masques en tissu lavables pour nos salariés.



Soutien financier

Nous recevons des dons supplémentaires de la part de plusieurs de nos mécènes. L'opticien en ligne Polette lance une opération spéciale au profit de notre association. Elle nous réserve 10 euros par paire de lunettes commandée sur le site. Pickr met en place une plateforme de dons pour inciter ses partenaires et ses fournisseurs à nous soutenir. Les dons sont transformés en encas Pickr, utilisés ensuite dans les panier-repas du Refuge.

« **Au nom du CA, je tiens à remercier tous les acteurs de cette belle chaîne** », conclue **Florence Gérard**, présidente des OMDP. « Dans ce contexte difficile, toutes ces initiatives sont autant de gestes de solidarité précieux pour l'association, qui viennent soutenir les équipes et les encourager dans le combat qu'elles mènent au quotidien contre l'épidémie et pour la poursuite de nos activités essentielles. »

« DEUXIÈME VAGUE » : LES OMDP VIGILANTES ET MOBILISÉES

À l'annonce du second confinement, la direction retravaille immédiatement le plan de continuité d'activité en l'adaptant aux nouvelles dispositions légales et au contexte sanitaire, afin de permettre aux différentes structures et au siège de poursuivre nos actions.

« **C'est dans l'ADN de la Mie de Pain d'être aux côtés des plus fragiles durant les crises** », explique **Jean-Marie Hugues**, directeur de l'association. Les visites ne sont pas autorisées et les espaces collectifs sont fermés ou limités.

« En termes d'organisation du travail, des roulements de télétravail/présentiel sont mis en place autant que faire se peut, pour les travailleurs sociaux, les conseillers en insertion socio-professionnelle et le personnel administratif notamment », détaille **Carole Letourneur-Boucenna**, co-directrice administrative.

Santé et hygiène

L'infirmerie joue à nouveau un rôle central : prévention, vigilance renforcée pour les plus vulnérables, maintien du suivi des autres pathologies, détection des cas suspects, etc. **L'équipe du CI remobilisant renforce son protocole nettoyage** en le développant toutes les trois heures et en insistant notamment sur la désinfection des points de contact. Grâce aux médecins bénévoles, nous obtenons une

dotation de tests antigéniques nous permettant de tester rapidement les personnes présentant des symptômes.

Aide d'urgence aux personnes sans-abri

L'assistance hivernale est poursuivie : **les premiers hommes sont accueillis le 2 novembre 2020 dans le bâtiment 4. Le réfectoire du Refuge reste ouvert** pour proposer des repas chauds aux hébergés et aux 250 personnes bénéficiaires des repas extérieurs.

Les salariés de l'équipe cuisine, ceux du CI « restauration » et les bénévoles se mobilisent **pour préparer jusqu'à 840 repas par jour**. Les agents d'accueil gèrent les flux de personnes. Ils veillent au port du masque et au respect des gestes barrières.

Une dizaine de volontaires de la réserve civique sont recrutés pour renforcer les équipes du Refuge en fin de journée. **Ils sont chargés d'accompagner les personnes des repas extérieurs pour remplir leurs attestations.**

Depuis le début du confinement, l'ESI voit affluer davantage de personnes et constate un niveau d'anxiété élevé chez les accueillis. **Les espaces collectifs sont fermés, mais l'accueil de jour propose toujours des lessives, des places de domiciliation, ainsi que des entretiens avec les TS.**

La collecte d'hiver maintenue

La campagne nationale de la Banque alimentaire de fin novembre 2020 — dans laquelle s'inscrit la collecte d'hiver de la Mie de Pain — est maintenue. **Les 27 et 28 novembre, plus de 300 bénévoles récoltent des denrées non périssables et des produits d'hygiène ou d'entretien** dans seize magasins et trois lycées.

Un déconfinement sous haute vigilance

Deux mois de mobilisation maximale permettent d'isoler rapidement et de prendre en charge les personnes testées positives à la Covid-19. Alors que le déconfinement a débuté, nous faisons le choix — prudent et responsable — de maintenir notre organisation pour le mois de mai, avant de réadapter progressivement nos activités eu égard au contexte sanitaire et aux nouvelles annonces gouvernementales.

Lieu de regroupement, **le réfectoire reste fermé. Les hébergés ainsi que les bénéficiaires des repas extérieurs se voient**

offrir des panier-repas froids. L'ESI propose des douches aux personnes en errance et les informe de la situation.

Au PLA, les visites sont temporairement interdites. Les cuisines collectives du FJT et de la Villa de l'Aube rouvrent, mais sous certaines conditions : deux personnes à la fois peuvent y accéder et un nettoyage renforcé des locaux est mis en place.

Au foyer Vergniaud, sur la base du volontariat, 18 femmes identifiées à risque sont hébergées en chambres d'hôtel afin de les protéger et d' « alléger » la structure, composée essentiellement de chambres de quatre personnes. Les femmes partagent leur chambre (d'hôtel) avec une autre femme du foyer — l'équipe professionnelle restit en contact avec ces dernières. Par la suite, elles retrouvent leur place au sein de la structure. Ce dispositif — mis en place par la DRIHL — est maintenu encore quelques temps. Grâce au partenariat avec Checkpoint Paris, un dépistage sérologique est organisé au sein des deux foyers. Selon les résultats, celles-ci peuvent être isolées.

Au Refuge, les TS et les agents d'accueil rendent visite (une fois par jour) aux hébergés identifiés comme particulièrement vulnérables. L'infirmière et l'aide-soignante surveillent quotidiennement leur température et leurs constantes.

Les membres du personnel administratif du siège alternent entre présentiel et télétravail. De même, les séances du CA et les autres réunions — de plus de dix personnes — se déroulent en présentiel et en visio-conférence.

ACCUEIL DE JOUR

ESI
L'ARCHE D'AVENIRS
2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



LA STRUCTURE

UN LIEU D'ACCUEIL AVANT TOUT

Orientés par le réseau associatif ou les maraudes, les accueillis se rendent généralement d'abord à l'ESI avant d'être dirigés vers d'autres structures et interlocuteurs adéquats. Les salariés font en sorte d'inciter les accueillis à revenir en cas de besoin. **Beaucoup sont des habitués**, ils viennent pour entreprendre une démarche administrative, consommer une boisson chaude ou faire tourner une machine. D'autres viennent simplement passer du temps dans un lieu paisible, plaisant et sécurisé. Ouvert du mardi au samedi, de 08h30 (07h30 : les mercredis, jeudis et samedis) à 17h, **l'établissement accueille de façon inconditionnelle, gratuite et anonyme tout le monde.**

L'INSERTION D'UN PUBLIC EN SITUATION DE RUE

L'Arche d'Avenirs est un lieu passerelle qui **accueille tous les jours de nouveaux visages, de nouveaux profils, aux parcours et aux besoins variés** : des femmes et des hommes isolés, en couple, en situation d'errance, d'exclusion, sans domicile, hébergés en logement précaire ou en « abri de fortune ».

L'ESI propose :

- **Un lieu de repos, de mise à l'abri qui permet l'accès aux services de la vie quotidienne** (douche, buanderie, consignes, salles de repos, etc.) ;
- **Un travail social et psychologique** (évaluation, orientation, démarches administratives, etc.) ;
- **Une rupture avec l'isolement** en proposant des actions citoyennes et des activités culturelles et de loisirs.

Le déploiement des activités proposées facilite ces missions :

- Ateliers au sein de la structure (groupes de parole, par exemple) ;
- Sorties ponctuelles (visites de musées, par exemple).

L'accompagnement psychosocial des personnes s'articule autour de :

- La création de liens avec les accueillis ;
- L'orientation vers des dispositifs adaptés ;
- L'évaluation de leur situation — en entretien social, psychologique ou lors des permanences sans rendez-vous.

LE PERSONNEL

L'équipe de douze salariés (un directeur, cinq agents d'accueil, un coordonnateur-animateur, trois TS, une psychologue et un aide médico-psychologique) **met tout en œuvre pour offrir un accueil digne et respectueux.** Trois agents d'entretien du CI « nettoyage » viennent renforcer l'équipe au quotidien, à travers des missions visant à garder le site propre et fonctionnel.

L'ACTIVITÉ EN 2020

Fréquentation

Nous comptons **56 613 passages** (-29% par rapport à 2019) en 2020, dont 92 passages de maraudes. Cette baisse est directement liée à la situation sanitaire.

Accompagnement

- **1 972 entretiens conduits par des TS ;**
- **2 308 ouvertures de droits ;**
- **565 demandes d'hébergement**, dont 504 non pourvues et 61 réponses positives.

Hygiène

- **14 958 douches** (+4%) ;
- **1 951 buanderies** (-21%) en 2020.

Soutien et suivi

La psychologue écoute et accompagne les accueillis, souvent isolés. Les personnes qui ont besoin d'un suivi spécialisé en psychiatrie ou en addictologie, peuvent également être orientées à cette occasion. **La psychologue mène 47 entretiens en 2020.**

Domiciliation

901 personnes sont domiciliées en 2020, dont 126 nouvelles personnes.

LE PUBLIC

Le public accueilli comprend **des primo-arrivants, des personnes en grande précarité depuis plusieurs années, d'anciens détenus, des personnes sortant d'hospitalisation, des personnes souffrant de troubles psychiques, etc.** — la liste est non exhaustive.

À propos des 228 personnes reçues en premier entretien, elles ont 39 ans en moyenne et sont à 76% des hommes. 65% des accueillis disposent d'une PUMa et 29% seulement, d'une complémentaire santé. **Seuls 36% des accueillis ont des ressources financières** (salaires : 9%, retraites : 1%, RSA : 15%, AAH : 2%, etc.).

Avec un temps d'errance de 17 mois en moyenne, **les femmes restent généralement moins longtemps à la rue que les hommes** (deux ans et cinq mois). Elles vivent principalement en hébergement précaire ou sont en situation de rue, mais ont parfois d'autres solutions d'hébergement.

NOS PARTENAIRES

Le renforcement de notre partenariat avec les maraudes se construit autour de l'accompagnement commun de certaines personnes sans-abri, plus particulièrement les personnes les plus ancrées dans la rue, qui ont des difficultés à aller chercher de l'aide même auprès d'un ESI. Un travail en partenariat avec la Halte de nuit Cin'Halte du Groupe SOS, situé dans le 19^e arrondissement de Paris a été mis en place. Une dizaine de personnes sont vers cette structure. Il s'agit d'un public vulnérable pour lequel nous faisons une demande d'hébergement via le SIAO 75. Plusieurs accompagnements aux urgences psychiatriques de l'hôpital Sainte-Anne sont réalisés. Certaines personnes sont hospitalisées, notamment à l'hôpital Henri Ey, situé dans le 13^e arrondissement de Paris. D'autres sont simplement orientées vers un CMP à Paris. **Un partenariat est également mis en place avec le CMP Françoise Minkowska, situé dans le 17^e arrondissement de Paris.** Ce centre a la particularité de travailler avec des traducteurs professionnels.

PROJET ASSOCIATIF « EN ROUTE POUR 2025 ! » EN 2020

Aller à la rencontre des personnes

Les équipes mobiles circulent dans un triangle (avenue de Choisy, avenue d'Ivry et rue de Tolbiac) autour de l'Arche d'Avenirs, pendant les heures d'ouverture — sur la base du volontariat. Elles peuvent approcher les personnes qui ne viennent pas habituellement à l'ESI. **Un partenariat est mis en place avec le GIP Samu social de Paris et avec leur maraude de jour, baptisée EMEOS. Les maraudes du Samu social se rapprochent de l'ESI, facilitant ainsi les échanges.**

Prévention des risques en cas d'évènements exceptionnels

En cette année marquée par la Covid-19, **des actions axées sur la prévention des risques sanitaires et des gestes barrières ont été menées.** L'équipe informe régulièrement les accueillis sur l'ouverture (ou la fermeture) des lieux solidaires comme les toilettes publiques

ou les restaurants solidaires **L'objectif étant de rassurer les personnes, deux référents Covid volontaires sont nommés.** Des ateliers collectifs de prévention — en particulier sur les gestes barrières et des débats sur la Covid -19 — sont organisés. Enfin, les salariés de l'ESI distribuent des kits hygiène, du gel hydroalcoolique ainsi que des masques aux accueillis.

Faire tomber les craintes et les appréhensions face en institutions

Il s'agit de lutter contre le décrochage, de préserver la confiance des accueillis, de favoriser la solidarité entre ces derniers et de s'approprier les codes sociaux face aux administrations publiques. Ces craintes concernent essentiellement les institutions hospitalières et la préfecture.

Améliorer la prise en charge médicale des accueillis

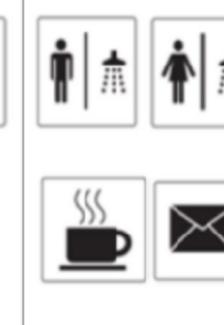
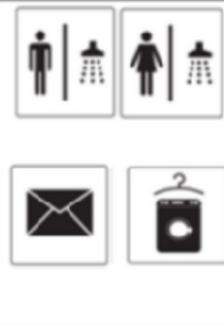
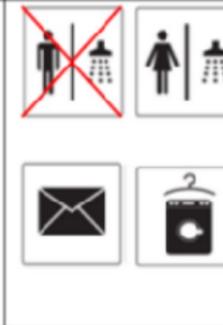
Même si l'activité médicale est plutôt bien développée à l'ESI, il est important de nouer des partenariats en promotion de la santé avec d'autres établissements. De nombreuses associations — qui sont des partenaires — offrent aux accueillis des consultations gratuites avec un sophrologue, un tabacologue et/ou un ostéopathe. **L'appel à projets de la RATP remporté par l'Arche d'Avenirs permet la création d'un poste d'aide médico-psychologique et d'un poste d'agent d'accueil pour une durée de 18 mois ainsi que le financement d'une salle de bien-être.**

Témoignage d'Alice, ostéopathe bénévole à L'ESI

« Je m'appelle Alice [...], j'assure une permanence hebdomadaire dans une salle dédiée à cet effet, avec une prise en charge individuelle sur rendez-vous le jour même, dans les mêmes conditions d'exercice et d'hygiène que dans un cabinet. Ces consultations constituent l'un de mes projets professionnels, menés dans le cadre de mes études et visant à développer l'axe de la professionnalisation. Je propose des séances d'ostéopathie aux bénéficiaires afin de soulager leurs troubles musculosquelettiques, les douleurs et les impotences ou gênes fonctionnelles occasionnées notamment par leurs conditions de vie difficiles (marche importante, mauvaises conditions de sommeil, port de charges lourdes, travail dans le bâtiment, etc.). En tant que praticienne de première intention, j'ai également reçu une formation qui me permet de conseiller ces

ces personnes, leur expliquer certains examens médicaux ou comptes rendus, les rassurer et surtout les orienter dans le système de soins. J'assure cette deuxième mission en collaboration avec les travailleurs sociaux de l'établissement qui savent où les diriger une fois que j'ai déterminé le cas échéant le spécialiste le plus adéquat pour les prendre en charge ; ceci bien évidemment dans le cas où le traitement ostéopathique est contre-indiqué ou ne semble pas exhaustif ».



		113 rue REGNAULT 75013	Planning de l'Arche d'Avenir	tel : 01.44.06.96.88	
	Mardi/Tuesday	Mercredi/Wednesday	Jeudi/Thursday	Vendredi/Friday	Samedi/Saturday
8h30 / 12h00					
13h45 / 17h00	 <p>Attention : fermeture à 16h00</p>				

Machines à Laver: selon places disponibles. Prise de rendez-vous sur place le mercredi ou le jeudi à l'ouverture de l'établissement
Washing machines: depending on availability. To get an appointment, come by Wednesday or Thursday at the opening
Consignes: selon places disponibles. Prise de rendez-vous par telephone (01.44.06.96.88) le mercredi entre 13h30 et 13h45. Ne pas laisser de message sur la messagerie.
Lockers: depending on availability. Appointment only given by telephone (01.44.06.96.88) on Wednesday between 1.30pm & 1.45pm. Don't leave messages on the answering machine.

14/04/2021



LE REFUGE
DE LA MIE DE PAIN

UNITÉS D'URGENCE EXCEPTIONNELLE

2020



L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

L'HÉBERGEMENT

Sur ce dispositif, la **capacité d'hébergement est de 60 places** ouvertes 24h/24.

Chaque dortoir est équipé de quatre douches, deux sanitaires et trois lavabos. L'accueilli dispose d'un lit et d'un casier individuel. **Le bâtiment 4 est accessible aux PMR.**

LES PRESTATIONS

La restauration

Les accueillis ont la possibilité de prendre trois repas équilibrés par jour sur place. Le réfectoire a une capacité de 158 places et le service est assuré en continu.

Les lieux collectifs

La cafétéria en libre accès d'une capacité de 40 places, une salle de lecture dotée d'une bibliothèque et une salle de télévision sont accessibles.

Le pôle santé

Partie intégrante du service insertion, l'hygiène et les soins sont des thématiques prioritaires dans l'accompagnement des accueillis. Celui-ci comprend : une infirmerie, un bureau d'entretien (avec un psychologue) et un vestiaire.

La distribution de kits d'hygiène et de matériel de couchage (serviettes jetables, gel douche et shampoings, dentifrices, rasoirs, etc.) ;

Les cours intérieurs du Refuge sont accessibles de 8h à 23h ;

Ils peuvent avoir accès à **l'espace consigne**.

Des places de domiciliation sont accessibles.

Ils ont accès aux permanences CPAM et aux **permanences juridiques au Refuge**.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Il se déroule en trois étapes :

- Entretien d'évaluation et diagnostic social ;
- Plan d'action individualisé et élaboration d'un projet personnalisé ;
- Suivi et orientation des accueillis.

Pierre angulaire de l'action du service, **l'accompagnement socio-éducatif est centré sur les besoins de la personne**. Il vise à mettre en œuvre toute action concourant à favoriser l'autonomie des accueillis.

Les axes de l'accompagnement social s'articulent autour de trois grands défis :

- Accompagner les accueillis dans leurs démarches administratives ;
- Consolider leurs droits sociaux et confirmer les processus de soins et de parcours de soins en lien avec les professionnels de santé ;
- Favoriser leur insertion professionnelle par la formation ou l'emploi.

Les professionnels de ces unités accompagnent les accueillis en leur permettant de se réapproprier leur quotidien. L'accompagnement des personnes vise à restaurer le lien social, les rendre plus autonomes et les soutenir dans leur projet de vie. Par ailleurs, les accueillis peuvent participer aux activités et aux animations proposées aux hébergés du Refuge.

DU PLAN D'ACTION « CRACK » 2019-2021 AU DISPOSITIF HIVERNAL

Le plan d'action sur la problématique du « crack » à Paris a été adopté en mai 2019, sous la présidence du préfet de Paris pour la période 2019-2021. Les cosignataires du plan « crack » 2019-2021 sont :

- La préfecture de Paris et d'Île-de-France ;
- La préfecture de Police ;
- La Ville de Paris ;
- L'ARS ;
- Les associations et les maires des arrondissements concernés.

Le plan d'action 2019-2021 propose une meilleure régulation de l'espace public et une politique coordonnée de réduction des risques et des dommages en faveur des usagers de crack et des poly consommateurs en errance.

Structuré en quatre objectifs, ce nouveau plan reste en cohérence avec le Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 ainsi qu'avec la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté :

- Accompagner les usagers pour réduire les risques et favoriser les parcours de soins ;
- Renforcer les capacités d'hébergement et d'espaces de repos;
- Intervenir dans l'espace public à destination des usagers et des habitants;
- Améliorer la connaissance des publics concernés.

Le plan d'action 2019-2021 est décliné en 33 actions opérationnelles parmi lesquelles figure le financement par l'État, pour un montant annuel de 1,2 million d'euros, de 80 nouvelles places d'hébergement pérennes pour les usagers de crack (qui s'ajouteront aux 72 places existantes) portant à 152 le nombre de places d'hébergement pour ce public. L'État nous a confié la prise en charge et l'accompagnement des personnes venants des camps situés aux portes de Paris. **Sollicité par la DRIHL dès novembre 2019 pour faire partie des structures d'hébergement des consommateurs de crack, le dispositif hivernal du Refuge accueille ce public suite à deux démantèlements de camps.**

Les accueillis peuvent y consulter un médecin. Ils disposent de toutes les commodités du Refuge. L'accompagnement social et médico-social relatif aux addictions est assuré en partenariat avec le dispositif d'accompagnement Assore, géré par l'association Aurore qui tient des permanences au sein du Refuge.

Ainsi début 2020, 29 hébergés (des usagers du crack) sont encore présents au sein du bâtiment 4. Des hébergés (bénéficiant du dispositif hivernal 2019-2020) rejoignent ces usagers. Le dispositif est prolongé jusqu'à la fin du mois de juillet.

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

La pandémie met davantage en danger les populations fragiles, dont les personnes sans-abri. Notre premier objectif pour 2020 est de redonner confiance aux accueillis et de les convaincre que le sans-abrisme est loin d'être une fatalité. Notre équipe travaille en plusieurs étapes : réappropriation de l'image de soi et resocialisation au sein d'un groupe et de la société.

Le bâtiment 4 accueille 60 personnes en 2020 et ce, jusqu'en mars 2020. Au total, **65 personnes sont accueillies en 2020.**

Depuis mars 2020, nous poursuivons nos actions afin d'éviter des remises à la rue pour protéger ceux qui ont tout perdu : une population en errance, appauvrie qui se retrouve sans toit. Nous avons fait appel à tous nos partenaires afin de réorienter les accueillis vers d'autres structures. **La capacité d'accueil est ensuite réduite à 30 places.** Ainsi, fin mars 2020, 35 personnes sont hébergées. **La fermeture du dispositif hivernal s'est faite progressivement jusqu'à fin juillet 2020.**

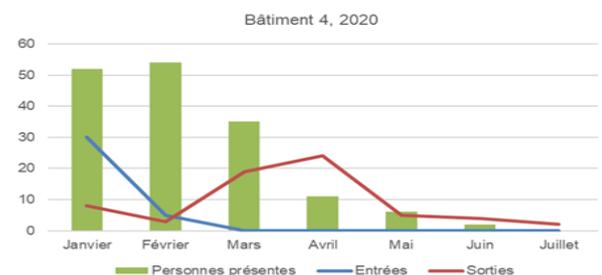
Des exclusions sont prononcées uniquement en cas d'absences nombreuses et prolongées. Au total, **32% des personnes quittent volontairement le dispositif.**

Le desserrement a lieu au mois d'avril ; toutes les personnes sont orientées vers des associations partenaires. Sept personnes sont orientées vers une autre structure des OMDP.

Les accueillis souffrent de problèmes de santé très importants : addictions, autres pathologies lourdes, etc. Si l'on considère la totalité des accueillis en 2020, bon nombre d'entre eux étaient en situation de rue au moment de l'orientation.

En 2020, l'âge moyen des hébergés est de 43 ans. Le plus jeune a 20 ans et le plus âgé, 72 ans.

La durée moyenne de séjour est de 91 jours, soit un peu plus de trois mois. Jusqu'au mois de mars, elle est de 57 jours. Dès le mois d'avril, elle est passée à 146 jours.



CENTRE D'HÉBERGEMENT
URGENCE ET INSERTION

L'ESPACE BIENVENUE

2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



UNE STRUCTURE DE MISE À L'ABRI

L'espace Bienvenue est un dispositif de mise à l'abri installé au cœur du Refuge. Ce système de mise à l'abri d'urgence accueille des hommes isolés en situation d'errance et de grande précarité, généralement orientés par les maraudes et nos partenaires. Toute personne se présentant à l'espace Bienvenue est prise en charge dans la limite des places disponibles.

Ce lieu comprend 28 places, réparties en sept unités d'hébergement de quatre places chacune. Chaque unité d'hébergement comprend une douche en libre accès. Plus qu'un lieu de répit, l'espace Bienvenue est à la fois un lieu d'hébergement, d'insertion et de resocialisation pour les personnes en situation de rue. Un accompagnement personnalisé est mis en place, en lien avec les professionnels de la santé et les TS.

L'espace Bienvenue accueille des hommes orientés par les différents acteurs du territoire tels que ASM 13, la BAPSA et la maraude RATP. Les personnes peuvent bénéficier de quelques nuitées de répit sous forme d'hébergement temporaire, avec un accompagnement sanitaire et social adapté.

L'ÉQUIPE

Les agents d'accueil répondent aux questions des accueillis sur le fonctionnement de l'établissement. Ils travaillent à la création de liens et fournissent le matériel dont ils ont besoin.

Le moniteur-éducateur gère l'accueil et les sorties des personnes en lien avec le responsable de l'espace Bienvenue. Il reçoit également les personnes en entretien individuel dans le cadre des permanences sociales et les oriente au mieux vers les structures partenaires adéquates.

DES MISSIONS POUR UN ACCUEIL INCONDITIONNEL

- Héberger pour une durée de trois jours ouvrés, cinq jours le weekend. Depuis 2019, l'accueil est porté à sept jours ;
- Assurer la sécurité et le confort des accueillis ;
- Assurer un premier contact avec les personnes en grande précarité en vue d'établir un lien plus pérenne qui tend à les « sortir de la rue » ;

- Permettre aux accueillis de bénéficier de trois repas par jour ;
- Être un lieu de ressources pour que les personnes fassent une pause dans l'errance ;
- Faire un point sur leur situation administrative (avec un TS) et sur leur état de santé (avec une infirmière et/ou un médecin).

L'ÉBAUCHE D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accueil temporaire des accueillis implique :

- La création de liens de confiance grâce au respect et au non-jugement ;
- L'évaluation des besoins et des demandes des accueillis par un TS ;
- L'accompagnement vers une solution d'hébergement plus stable ;
- Le maintien des relations avec les partenaires pour une meilleure prise en charge.

UN HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Les places proposées sont constituées d'un lit et d'une étagère. À la demande des personnes et à n'importe quel moment de la journée, l'établissement est en capacité de leur fournir :

- Du matériel de couchage à usage unique ;
- Des kits d'hygiène ;
- Des sous-vêtements et des vêtements de rechange ;
- Un accès à la bagagerie.

DES PERMANENCES SOCIALES

Les accueillis ont la possibilité de rencontrer un TS pour échanger sur leur situation et obtenir des informations concernant leurs droits. L'équipe pose un premier diagnostic et mobilise les partenaires du Refuge afin d'apporter une réponse adaptée.

L'INFIRMERIE

Les membres de l'équipe de l'infirmerie rencontrent les bénéficiaires pour échanger sur leur parcours de soins. Ils leur prodiguent également des soins de première nécessité. Les accueillis ont la possibilité de rencontrer un médecin bénévole, un psychiatre, une infirmière et des étudiants en podologie.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Durant leur séjour aux OMDP, **les personnes peuvent participer aux activités collectives du Refuge**. Ces moments sont pour eux, l'occasion de passer un moment convivial avec les hébergés.

L'ACTIVITÉ EN 2020

L'année 2020 est sans conteste marquée par la crise sanitaire. En effet, notre association a décidé de suspendre la limite d'accueil de cinq jours, à la demande de la préfecture. **Aucune remise à la rue n'est effectuée durant une longue période. Les accueillis restent au sein de l'Espace Bienvenue pendant les confinements.**

Entrées et durées de séjour

En 2020, 495 personnes sont accueillies, soit - 52% par rapport à 2019. La moyenne des accueillis est de 49 personnes par mois. Les personnes reçues ont **43 ans en moyenne**. La plus âgée a 78 ans, la plus jeune 18 ans.

Le cumul des durées des séjours représente 1 858 jours en 2020, soit une baisse de 74% par rapport à 2019. La durée moyenne de séjour est de 3,8 jours. Au cours des mois de janvier, février et août, l'Espace Bienvenue a enregistré le plus grand nombre d'entrées.



Orientations

L'Espace Bienvenue accueille des hommes orientés par les différents acteurs du territoire tels que la BAPSA, le Recueil Social de la RATP, l'association Aurore-Halte Jeunes Emmaüs, la Croix-Rouge, l'ASM 13, l'association Gaïa, la Péniche du Cœur, etc. **En 2020, 7% des accueillis ont bénéficié d'un accès direct et 82% sont venus accompagnés par une maraude (BAPSA : 35%, RATP : 26%).** Ces données sont stables depuis plusieurs années. Les autres partenaires ont orienté 9% du public. Il s'agit notamment de la Halte Jeunes ou l'ASM 13.

Les sorties en 2020

L'une des missions des équipes sociales est de trouver une solution d'hébergement stable et adaptée aux différents types de personnes accueillies : jeunes en rupture, hommes seuls, personnes âgées, personnes en souffrance physique et/ou psychique, etc. Pour mettre en œuvre des actions pertinentes dans la continuité de notre travail, **nos professionnels entretiennent un maillage étroit avec les partenaires locaux et le SIAO.**

Cependant, sur demande de la DRIHL, aucune remise à la rue n'a été réalisée pendant la crise sanitaire. Ainsi, **27 orientations ont été réalisées en 2020**, dont 25 vers des structures d'hébergement (hivernale et stabilisation) et deux dans le cadre d'un retour en famille.

Témoignage de Frédéric Ramillon, agent du Recueil Social RATP

« Au début de notre partenariat avec la Mie de Pain, il y a plus de dix ans, nous avions une ou deux places d'hébergement par semaine pour nos usagers, [...] pour atteindre trois places par jour actuellement [...]. Nous avons pu obtenir une place d'hébergement pour de nombreuses personnes (rencontrées dans le métro) dans cette structure qui est très prisée par les sans-abri. En effet, ils peuvent s'y reposer sereinement et manger correctement pendant une semaine. De plus, ils peuvent y faire des démarches administratives et se soigner grâce à l'implication du personnel de la structure. Le temps passant, nous avons tissé des liens solides avec l'encadrement de la Mie de Pain, qui a toujours fait le maximum pour accueillir les plus fragiles de nos usagers. Il n'est pas rare qu'ils nous appellent en fin de journée pour nous dire qu'ils peuvent finalement accueillir un usager « refusé » initialement, lorsqu'une place se libère tardivement. [...] Certes, ils ne peuvent pas toujours nous donner satisfaction, mais lorsque nous attirons leur attention sur une personne particulièrement vulnérable, nous pouvons compter sur eux pour l'accueillir prioritairement comme cela est déjà arrivé de nombreuses fois, nous les en remercions. »



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

CENTRE D'HÉBERGEMENT URGENCE ET INSERTION

LE REFUGE 2020



LE REFUGE

Fondé en 1932, le Refuge est un CHUI. L'établissement offre des places d'hébergement pour hommes majeurs isolés. Ouvert 24h/24, 365 jours par an, il assure l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement socioprofessionnel des plus démunis. Le Refuge propose 377 places d'hébergement, décomposées comme suit:

- 200 places sur le contingent insertion ;
- 72 places sur le contingent urgence ;
- 60 places mobilisables en cas d'urgence exceptionnelle (bâtiment 4) ;
- 28 places en unités de vie de quatre personnes à l'espace Bienvenue ;
- 17 places à la Plateforme.

L'accueil au Refuge est inconditionnel. Ce qui signifie qu'aucune sélection préalable, qu'aucune condition réglementaire de ressources et qu'aucune condition de régularité de séjour ne sont exigées. Les personnes sont orientées directement par le SIAO principalement ou en interne (ESI, espace Bienvenue, bâtiment 4) avec l'accord du SIAO.

ORGANISATION

Le Refuge est un lieu de résidence principale pour bon nombre de résidents. Pour certains, c'est le seul lieu de vie et d'interaction sociale qu'ils fréquentent depuis parfois plusieurs années. Au plus près des besoins des hébergés, l'accompagnement proposé est individuel, global et pluridisciplinaire.

De fait, une équipe travaille de concert pour permettre aux hébergés de développer leurs capacités d'autonomie, de socialisation et d'insertion au sein du Refuge, mais aussi en dehors de l'établissement.

Les agents d'accueil sont en charge de la bonne transmission des informations auprès des hébergés, de leur sécurité et du respect des règles liées à la vie en collectivité.

Les bénévoles participent aux activités qui permettent aux hébergés de créer du lien social et de reprendre confiance en eux. Ils proposent aussi des activités socio-culturelles et sportives ainsi que des ateliers d'insertion, en accord avec le projet associatif des OMDP.

Une équipe s'occupe du vestiaire homme.

Les TS travaillent sur le réapprentissage de la relation aux autres et la (re)mise en place d'un

lien de confiance entre les institutions et les hébergés.

Cet accompagnement s'articule autour des missions suivantes :

- L'accompagnement global et individualisé des hébergés ;
- La participation à la vie collective du centre d'hébergement ;
- Des activités collectives et des sorties extérieures ;
- Un travail en équipe et en réseau.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ

Les TS ont pour mission d'accompagner les hébergés. Il s'agit de :

- Les accompagner dans leurs démarches liées à leur projet d'insertion (santé, emploi, logement, etc.) ;
- Animer la vie quotidienne des résidents : installation en chambre, cohabitation et entretien des parties communes ;
- Coordonner en interne et en externe les différents intervenants du Refuge (autres services sociaux, médecins, juristes, etc.).

En 2020, l'équipe sociale est composée de dix TS et d'une monitrice-éducatrice.

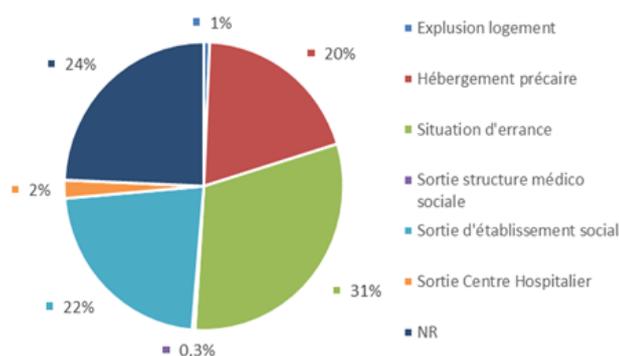
Les accompagnements physiques à l'extérieur du Refuge sont propices au dialogue.

En 2020, 8 275 entretiens individuels sont conduits par les TS. 722 accompagnements (pour entreprendre des démarches administratives) ont été réalisés.

L'ACTIVITÉ EN 2020

En 2020, 294 hommes résident au Refuge, dont 42 nouveaux entrants et 43 sorties pour un total de 87 700 nuitées.

Motif d'entrée en 2020, Refuge



Toutes les candidatures envoyées/déposées en 2020 ont fait l'objet d'une admission. Un peu plus de la moitié des hébergés (51%) étaient sans-abri avant leur admission.

43 personnes quittent le Refuge en 2020, dont **22 sorties positives** : logements de droit commun, logements accompagnés, structures adaptées ou spécialisées, établissements de santé et CHRS.

L'hébergement social est envisagé comme une solution ponctuelle permettant aux personnes précarisées de se reconstruire dignement. **Pour accompagner leur insertion socioprofessionnelle, les TS établissent un lien de confiance avec les hébergés. Ils posent un diagnostic de situation et proposent ensuite des solutions adaptées afin de construire un projet de vie.** Ce projet peut prendre des formes très variées. Pour certains, il s'agit de trouver un logement où ils seront entièrement autonomes alors que d'autres souhaitent continuer à bénéficier d'un suivi. D'autres encore projettent de retourner dans leur pays d'origine ou d'aller « tenter leur chance » dans une autre région de France, où ils auront trouvé un emploi. Enfin, il y a aussi ces sorties qui ne sont pas nécessairement un aboutissement positif, que ce soit une exclusion suite à des faits de violence ou encore un décès.

Les freins à l'insertion sont multiples : situation irrégulière, absence de ressources, état de santé fragile, etc. **L'engorgement des différents dispositifs existants et les difficultés d'accès à l'emploi freinent également l'insertion des hébergés.** Enfin, il est nécessaire d'identifier avec les hébergés les différentes étapes de ces projets de vie. L'accès aux soins, à la formation mais aussi à l'emploi, sont parfois ralentis par les délais de procédure (parfois longs). Une fois les titres de séjour délivrés, le tremplin vers la formation ou l'emploi est rapidement enclenché.

Au 31 décembre 2020, la durée moyenne de séjour des personnes présentes est d'environ six ans et cinq mois. La durée moyenne de séjour des personnes sorties était d'environ trois ans et onze mois.

DOMICILIATION

Ce service crée du lien social et offre la possibilité de « faire valoir » les droits des personnes extérieures, orientées par nos partenaires. Il est assuré par un salarié et cinq bénévoles. La domiciliation concerne les personnes en situation d'errance ou hébergées de façon temporaire par des tiers, des personnes qui logent dans des centres d'hébergement d'urgence ou des personnes placées sous tutelle sans domicile fixe. Les femmes victimes de violences et les anciens détenus peuvent aussi en bénéficier.

La durée de ce service est d'un an renouvelable. L'agent d'accueil reçoit les demandeurs en entretien individuel.

L'animateur leur remet également des cartes de restauration, des colis alimentaires et/ou des produits d'hygiène. Il entretient également des liens assez étroits avec un réseau de partenaires institutionnels et associatifs, qui lui permet de trouver des solutions d'urgence adaptées. **Les principaux orienteurs vers ce service sont la PSA Bastille, les mairies, les ESI et les hôpitaux.** Les personnes domiciliées peuvent accéder sur rendez-vous aux permanences d'accès aux droits (Droits d'urgence, CPAM).

En 2020, 845 personnes sont domiciliées au Refuge (+39% depuis 2016).



L'INSERTION PAR LE LOGEMENT

Témoignage de Louise Couppey, TS au Refuge

« Monsieur B. a été hébergé au Refuge à partir d'octobre 2012. Les conditions de vie dans son pays d'origine ne lui convenaient pas, il s'est clairement opposé au régime politique de l'époque. En 2008, il décide de venir s'installer définitivement en France car les risques qu'il encourt dans son pays sont trop importants. Durant son accompagnement social, Monsieur B. se montre méfiant envers les professionnels éducatifs, il a du mal à comprendre qu'on veuille lui venir en aide pour qu'il puisse améliorer sa situation. Monsieur B. obtient un titre de séjour en 2019, à partir de cela, Monsieur B. trouve rapidement un travail car il ne souhaite plus être redevable. Au pays, il

travaillait en tant qu'électricien, il parvient à trouver un contrat de travail pour exercer ce métier, puis me sollicite car il a une opportunité pour devenir ascensoriste. Nous trouvons ensemble une formation pour qu'il puisse élargir son domaine de compétence. Une fois installé dans ses nouvelles fonctions, Monsieur B. éprouve le sentiment d'investir son propre lieu de vie. Nous réalisons une demande de logement social, puis un dossier DALO, ce qui lui permet d'accéder à un appartement dans les Hauts-de-Seine. Monsieur B. est revenu nous saluer et nous remercier en fin d'année pour nous annoncer ses noces. »

L'INSERTION PAR L'EMPLOI

Témoignage de Fanny Laplane, ES au Refuge

« L'accompagnement global proposé aux messieurs du Refuge comporte plusieurs volets, dont celui de l'insertion professionnelle. Nous avons la chance d'avoir sur place une coordinatrice emploi qui rencontre les messieurs qui en font la demande afin d'établir avec eux, un projet de formation et/ou d'emploi. Pour certains, il s'agira d'une remise à niveau en français, pour d'autres d'une immersion en milieu professionnel d'une durée de quelques semaines ou encore d'un retour vers un emploi classique. Les TS peuvent faire un point régulier avec la coordinatrice emploi afin de suivre les messieurs dans leurs démarches et de les accompagner au mieux.

Nos partenaires sont aussi le PLIE et l'entreprise Farinez' vous :

- Situé dans le 13^e arrondissement de Paris, le PLIE est un lieu où nous pouvons orienter notre public pour un accompagnement soutenu, à raison de deux rendez-vous par mois. La conseillère essaie d'affiner avec eux leur projet sur du long terme. En effet, cet accompagnement peut durer jusqu'à deux ans et la priorité n'est pas la reprise du travail immédiate

mais l'élaboration d'un bilan de compétences et une évaluation du niveau scolaire général ;

- La boulangerie Farinez' vous est une entreprise d'insertion. Elle propose d'une part des stages de cinq semaines pour tout public, y compris des personnes en situation irrégulière afin de découvrir le milieu de la boulangerie et d'autre part, une formation qualifiante de quatre mois afin d'obtenir le diplôme d'aide-boulangier. Cette formation comprend un apport théorique et pratique.

Ces différents interlocuteurs permettent aux messieurs d'avoir un panel de possibilités élargi pour tout ce qui concerne le retour à l'emploi.

Nous savons combien il peut être difficile, après des années d'errance, de déscolarisation et d'échecs professionnels de remettre un pied à l'étrier. C'est pourquoi, le public avance pas à pas pour gagner davantage d'estime de soi et de réassurance. »

ÂGE DES HÉBERGÉS

En 2020, l'âge moyen des hébergés est de 52 ans. 57% des hébergés ont plus de 50 ans, (chiffre en augmentation par rapport à 2019). 10% des hébergés ont moins de 35 ans.

SITUATION ADMINISTRATIVE

70% des hébergés sont des citoyens extra-communautaires. 19% ont la nationalité française et 11% venaient de l'Union européenne.

33% ont un titre de séjour ou bénéficiaient du statut de réfugié. 15% sont en cours de régularisation. Un peu plus d'un tiers des hébergés ne détiennent pas de titre de séjour.

La quasi-totalité des hébergés en 2020 disposent d'une PUMA. **Les démarches pour l'ouverture des droits sont en général très rapidement entreprises.** Elles permettent à tous les hébergés de bénéficier a minima de l'AME.

ORIGINE DES RESSOURCES

Le Refuge répond aux besoins des personnes les plus précarisées de Paris.

Plus de la moitié des hébergés sont sans activité. Seuls 14% des hébergés exercent une activité salariée (CDD, CDDI, intérim) et perçoivent un salaire. Ce qui est à mettre en corrélation avec des difficultés qui peuvent être inhérentes au marché de l'emploi (difficultés décuplées par la crise sanitaire), à l'âge, au niveau de qualification, mais aussi à des situations personnelles telles que des problèmes de santé empêchant un retour à l'emploi. La faible représentation des personnes en activité s'explique aussi par la réactivité de l'équipe sociale, qui oriente les personnes éligibles, par leurs revenus d'activité, vers des dispositifs plus adaptés (résidences sociales ou studios avec APL). Ainsi, **les durées de séjour des personnes salariées tendent à être réduites.** À l'inverse, **l'absence de ressources rend plus complexe la suite du parcours résidentiel des hébergés.**

En 2020, 25 hébergés perçoivent une retraite, souvent faible au regard du coût de la vie et n'ont pu de ce fait, accéder à un logement de droit commun. Ainsi, elles prolongent leur séjour au CHUI en attendant leur admission directe en résidence service ou en EHPAD.

Trois profils émergeaient :

- Des personnes de nationalité française ou disposant d'un passeport, d'un âge moyen de 56 ans. 15% travaillent, 58% sont sans emploi et 27% sont à la retraite ;

- Des personnes originaires de l'Union européenne, d'un âge moyen de 55 ans. 10% travaillent, 80% sont sans emploi et 10% sont à la retraite ;
- Des personnes disposant d'un titre de séjour, venant de pays extra-européens, d'un âge moyen de 55 ans. 33% travaillaient, 54% étaient sans emploi et 13% étaient à la retraite.

MONTANT DES RESSOURCES

En 2020, 34 personnes perçoivent l'AAH et 35, le RSA. La même année, le revenu mensuel moyen des résidents est de 402 euros (pour les personnes présentes). Le revenu moyen des personnes sorties en 2020 est de 642 euros. Le revenu le plus bas est de 0 euro et le revenu le plus élevé, de 1 500 euros. L'hébergé qui perçoit 1 500 euros par mois résidait au Refuge depuis quatre ans. Cet homme est accompagné dans sa recherche d'emploi, qui s'est soldée par la signature d'un CDI. Il fait aussi une demande de logement et a obtenu une proposition. Il doit quitter le CHUI en 2021. Le critère de ressources est donc une condition importante dans l'orientation du public.

LES PERSONNES VULNÉRABLES/ VIEILLISSANTES

Les personnes vulnérables

En 2020, 129 hébergés présentent un critère de vulnérabilité. Être vulnérable, c'est :

- Être âgé de plus de 65 ans ;
- Être en situation de mobilité réduite ;
- Présenter des problématiques de santé somatique incluant des pathologies lourdes (cancer, VIH, diabète, AVC récents, etc.) ;
- Être atteint de troubles psychiques.

Un accompagnement adapté

Tous les hébergés peuvent être considérés comme « vulnérables ». Toutefois, étant donné le nombre d'hébergés et les limites dans l'accompagnement que nous pouvons proposer, il est nécessaire de déterminer des « niveaux de vulnérabilité » afin de cibler des actions spécifiques.



LES DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION AU REFUGE

Intervenants	Passages	Actions mises en place
Moniteurs-éducateurs	13 hébergés par jour	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur l'estime de soi ; • Maintien du lien à travers des activités d'animation ; • Aide à l'entretien des chambres ; • Distribution de produits d'hygiène et d'entretien ;
Infirmière	40 passages par jour (en moyenne)	<ul style="list-style-type: none"> • Pose de pansements complexes ; • Injections intramusculaires et sous-cutanées ; • Vaccinations ; • Ablations, sutures et agrafes ; • Surveillance des paramètres vitaux, etc.
Aide-soignante	13 hébergés par jour	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux opérations d'hygiène des PMR ; • Aide à la lessive ; • Participation aux permanences des médecins ;
Psychologue	38 hébergés suivis (162 entretiens individuels conduits en 2020)	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels ; • Entretiens premiers accueils ;
Bénévoles	0	Aucune visite à l'hôpital en 2020 (annulation des visites en raison de la recrudescence de la pandémie en France)
CI	Une vingtaine de salariés par semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des chambres ; • Entretien des parties communes ;
Agents d'accueil (jour et nuit)	Sur demande des TS (difficile à chiffrer)	<ul style="list-style-type: none"> • Passage en chambre ; • Dépôt des plateaux repas en chambre.

Vers un accueil spécifique des PMR pendant les repas

Un protocole d'accueil spécifique des personnes nécessitant une aide pour le portage des plateaux et/ou une dispense de file d'attente est mis en place.

Une prise en charge spécifique des personnes en situation de handicap

En 2020, 35 PMR sont hébergées au Refuge. Les locaux de l'établissement respectent les normes de la loi sur le handicap de 2005. Toutefois, les équipes s'adaptent afin de répondre à leurs besoins.

Penser la santé globale au cœur de l'accompagnement social

Les parcours de rue des hébergés produisent des effets délétères sur leur état de santé. Il leur est difficile, voire impossible de se soigner ou d'observer assidûment leur(s) traitement(s) médicamenteux. Se nourrir régulièrement et avoir une alimentation saine devient un réel enjeu pour les personnes sans-abri.

L'accompagnement des personnes en situation d'addiction

La majorité des personnes en situation de rue consomment des produits psychoactifs de façon excessive. S'il n'est pas encore possible de mesurer la **prévalence des problématiques d'addiction**, qu'il s'agisse

d'une dépendance à l'alcool ou à des substances psychoactives, elles **concernent une part importante des hébergés**. Les professionnels sont donc amenés à gérer des dommages liés à une consommation de produits : syndrome de manque, troubles du comportement, chutes ou violences. **Le personnel médical prévient et accompagne les hébergés présentant des comorbidités psychiatriques ou somatiques, associées à une consommation de ces produits.** Certains hébergés, ayant vécu un long parcours de rue et d'addiction, souffrent aussi de troubles cognitifs et neurologiques sévères. Ceux qui souhaitent arrêter leur consommation de produits psychoactifs sont orientés vers des hôpitaux afin de bénéficier d'un sevrage « résidentiel » ou « ambulatoire ».

En cas de rechute, l'équipe reprend l'accompagnement de l'hébergé et ce, sans porter de jugement.

Cet accompagnement est réalisé en lien étroit avec l'ELP, basée dans le 18^e arrondissement de Paris.

Témoignage de M. Diop, usager du Refuge

« L'équipe de liaison en addictologie du GHU, tente de me sortir de l'ornière dans laquelle je plongeais. Avec une compréhension et un sens de l'écoute et de belles orientations. Au fond du gouffre, avec détermination, une volonté décidée et du volontarisme, je veux m'en sortir. Puissent leur patience et ma persévérance nous aider. L'être est fragile.

Je compte sur la constance de l'ELP pour parvenir à l'abstinence — un long cheminement. La vie est remplie d'obstacles psychologiques dont l'appréhension, suscite des lumières ou des luminosités, dont les rencontres sont souvent nécessaires pour franchir les barrières du hasard. Au-delà de toutes sortes de louanges, mes remerciements réitérés. »

LA VIE COLLECTIVE

En 2020, les équipes du Refuge organisent quatorze ateliers (programmés sur 25 séances).



Témoignage de Flore Lenoble, CESF au Refuge

« Malgré un contexte sanitaire difficile et trois confinements, nous avons pu réaliser deux ateliers cuisine en 2020. Ces ateliers ont été mis en place suite à la demande des hébergés qui ne peuvent pas cuisiner au sein de l'établissement. C'était aussi la possibilité d'un point de vue éducatif de travailler sur l'autonomie, la gestion du budget, l'hygiène et la cohésion de groupe, nécessaires à la préparation à la sortie du centre d'hébergement vers le logement autonome. Avec un groupe de six, puis de quatre (restrictions sanitaires), nous avons donc durant deux demi-journées enfilé les tabliers de chefs cuistots au sein de la cuisine du PLA ! Ensemble, nous avons établi un menu, fait les courses, préparé, cuit et présenté les aliments dans les règles d'hygiène et de sécurité, puis dégusté les plats préparés. Cet atelier a permis à certains hébergés de s'investir dans des tâches du début à la fin, de mieux organiser leurs temps et leurs finances, de valoriser leurs connaissances, d'aider les autres et de découvrir des techniques de cuisine mais aussi des saveurs. L'atelier n'a pas pu continuer du fait du contexte, mais fort de ses retours positifs par les hébergés, nous espérons pouvoir le reprendre rapidement. »

Activités mixtes avec les foyers femmes

Témoignage de Mathilde Dufour, TS au Refuge

« Le 21 août 2020, la traditionnelle sortie à la mer s'est déroulée à Trouville. Les équipes du Refuge et des foyers pour femmes ont accompagné 57 résidents, dont huit femmes des foyers 13 et 15 et une personne en situation de handicap (en fauteuil roulant). Après plusieurs semaines de confinement, les résidents se ressourcent en sortant des structures et de Paris. Ces moments de convivialité autour d'un pique-nique, de jeux de plage et d'une bonne glace sont privilégiés, notamment dans la relation qu'entretiennent les équipes avec les hébergés. Cela permet de rencontrer les autres dans un environnement et un contexte différent du cadre du bureau. Enfin, cette sortie a permis de redonner une dimension collective et de dynamique de groupe dans un contexte sanitaire favorisant l'isolement. »

Des hébergés au forum des OMPD

Le 2 Juillet 2020, nous célébrons la fête de l'été des OMDP au foyer Notre-Dame. Certains hébergés ainsi que l'équipe de l'établissement sont conviés. Ainsi, deux artistes exposent leur art. Un résident du Refuge — chanteur et musicien — chante une chanson qu'il a composée lors du premier confinement.

Des hébergés participent aux collectes

Chaque année, nous organisons deux grandes collectes alimentaires dans plusieurs commerces d'alimentation du 13e arrondissement de Paris. **En 2020, des hébergés participent aux collectes.** Ainsi, bénévoles, hébergés et salariés se mobilisent pour la même cause.

Art et culture au Refuge

En mars 2020, le Cabaret Sauvage, scène culturelle emblématique de Paris, invite huit hébergés à venir découvrir leur spectacle « Casbah mon amour ».

Chaque année, le pôle Rosa Luxemburg organise, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la misère, des rencontres artistiques. Dans le cadre de la 7ème édition de cette journée, les hébergés participent aux ateliers axés sur le thème suivant « Les différents visages du 13e », du 15 au 22 septembre 2020.

Ils se sont investis dans plusieurs séances :

- Le 13ème d'antan : découverte de l'histoire de la Manufacture des Gobelins en passant par le quartier préservé de la Butte aux Cailles ;
- La modernité architecturale dans le 13e arrondissement de Paris ;
- Street Art Paris 13 : ce quartier a vu ses façades recouvertes par des artistes qui souhaitaient embellir leur lieu de vie.

Lors de ces ateliers, les personnes photographiaient les différents visages du 13e arrondissement de Paris, tout en bénéficiant des cours d'initiation à la photographie assurés par une photographe bénévole. Le vernissage de l'exposition est organisé le 17 octobre 2020 et les clichés sont exposés à la mairie du 13e arrondissement de Paris.

Témoignage de Martin Larramendy, ES au Refuge

« Par ces temps où extérieur rime avec inaccessible, le personnel et les bénévoles du Refuge de la Mie de Pain tentent d'apporter de la joie au sein du centre, lors des fêtes de fin d'année. Le bâtiment est paré de nombreuses décorations, installées par les bénévoles et les hébergés du centre, tout cela orchestré par une monitrice-éducatrice du Refuge. Tout au long du mois de décembre, grâce aux donations des magasins Truffaut, nous décorons le restaurant, l'accueil, la salle télévision, les bureaux de l'équipe sociale et les couloirs de l'espace Bienvenue afin d'insuffler de la gaieté et de la joie aux hébergés, pour qui la solitude et l'isolement en ces périodes de regroupement familiaux peuvent être vécus difficilement. Pour le réveillon de Noël, un délicieux repas est proposé dans le respect des gestes barrières. Les plats connaissent un grand succès et de nombreuses assiettes nous sont revenues vides. À la fin du festin, des polaires, offertes par la société Aigle, sont données à l'ensemble des personnes hébergées ainsi que des chaussons. Pour compléter un repas déjà copieux, des coffrets chocolat du groupe Lagardère, en partenariat avec l'association Phenix, complètent la liste, apportant de petits plaisirs savoureux. Au cours de cette cérémonie d'ouverture des cadeaux, du thé est servi à la cafétéria, permettant les échanges entre hébergés, bénévoles et salariés de la Mie de Pain. Le 25 décembre au matin, des crêpes de Noël, de couleurs rouges et vertes, sont cuisinées pour accompagner les jeux de société l'après-midi à la cafétéria (scrabble, dessins et échecs). Un film est projeté dans l'ancien bâtiment, pour s'évader et partager les émotions de Noël.

Le soir du 31 décembre, les hébergés veillent avec un bon repas. Les restrictions ne permettent pas le renouvellement des grandes fêtes des années précédentes mais de petites animations ouvrent l'année 2021, que l'on espère tous plus clémentes : les messieurs ont apposé leurs souhaits futurs sur un arbre en carton sobrement renommé « arbre à souhaits ». Pour garder en mémoire l'année 2020, un photomaton déguisé est organisé avec impression des photos remises plus tard dans la soirée aux mannequins du Refuge. Pour la première journée de 2021, le traditionnel loto a lieu après le déjeuner, dans la salle restaurant

toujours dans le respect des gestes barrières. Les 80 messieurs présents se partagent de nombreux lots offerts par les généreux fournisseurs des Œuvres de la Mie de Pain. Ces fêtes permettent d'en finir avec une année difficile et d'ouvrir la voie vers une année 2021 plus clémentine et généreuse. La collaboration entre professionnels, bénévoles et hébergés donne lieu à de beaux moments laissés dans la mémoire de ces messieurs ».



NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

L'art sur les murs

Depuis des décennies, l'art urbain s'est approprié le plus grand musée du monde : la rue. On constate alors que l'art n'émerge pas seulement de la société favorisée, mais aussi des personnes défavorisées.

Spécialiste de l'art urbain et investi depuis une vingtaine d'années dans notre association, **Nicolas Laugero Lasserre** souhaite apporter une dimension artistique au Refuge. **Depuis 2019, il invite des artistes issus de l'art urbain à investir les murs des espaces collectifs du CHUI** afin de les humaniser, d'améliorer le quotidien des résidents et de créer des rencontres inspirantes pour chacun. Après des retours très positifs sur ces premières interventions artistiques, l'objectif est d'aller plus loin dans l'accessibilité à l'art au sein du centre, en y créant un parcours artistique. Au total, une vingtaine d'œuvres ont été réalisées in situ et une cinquantaine d'œuvres d'atelier ont été mises à disposition du Refuge.

CPAM

Témoignage de Nawel Kaddouri, conseillère sociale à l'Assurance Maladie de Paris

« La permanence CPAM existe à la Mie de Pain depuis 2013. Ce partenariat a pour objectif de faciliter l'accès aux soins et aux droits des plus démunis et leur assurer un suivi

personnalisé et privilégié. La permanence est ouverte aux hébergés du Refuge comme aux personnes domiciliées par l'association. Nous recevons également les personnes qui fréquentent l'Arche d'Avenirs et les hébergées des deux foyers pour femmes de la Mie de Pain. Nous traitons différentes demandes à la permanence : ouvertures de droits, accès à l'Aide médicale de l'État, la Complémentaire santé solidaire et les demandes de cartes vitales. Nous proposons également aux assurés des bilans de santé gratuits de l'Assurance Maladie et des ouvertures de comptes ameli. Nous sommes présents tous les vendredis et recevons uniquement sur rendez-vous de 9h à 16h30. Il y a un créneau privilégié pour les travailleurs sociaux du Refuge pour traiter les dossiers complexes et urgents. [...] Nous souhaitons que ce partenariat perdure car il permet d'assurer un suivi et un maintien de droits pour les personnes isolées. »

Mission Interface – SAMU Social

Témoignage de Thomas Baude, responsable

« La mission Interface a été créée en 2017 à partir du constat suivant : près de 18% des personnes en situation de rue et hébergées dans des dispositifs d'urgence sociale sont âgées de plus de 60 ans. Ces personnes ont souvent connu de longs parcours d'errance résidentielle et présentent souvent une perte d'autonomie plus rapide que les personnes n'ayant pas été confrontées aux mêmes difficultés. Or, leur orientation dans des dispositifs relevant de leurs problématiques est souvent complexe du fait notamment d'un manque de connaissance par les acteurs de l'urgence sociale des possibilités de prise en charge dans le secteur médico-social. L'accueil de ce public peut également susciter des réticences de la part des structures médico-sociales, du fait d'un manque de connaissance de ce public et de ses spécificités. La mission Interface agit principalement sur trois volets :

- Le soutien aux équipes des centres d'hébergement et des maraudes pour accompagner les projets des personnes vers des établissements adaptés à leur perte d'autonomie ;
- Le lien avec les organismes instructeurs des dossiers administratifs pour l'ouverture et l'accès aux droits ;
- Un appui aux établissements PA et PH, afin de développer les accueils et de

favoriser l'intégration la plus sereine possible pour la personne et pour l'établissement qui l'accueille. Son objectif est de favoriser l'accès aux logements ou aux structures médico-sociales des personnes de plus de 60 ans hébergées dans les structures AHI. La mission Interface intervient depuis sa création au Refuge de la Mie de Pain. En 2020, une coordinatrice était présente chaque semaine (hors confinement) pour rencontrer les travailleurs sociaux et les personnes de plus de 60 ans. Fin 2020, un coordinateur Interface l'a rejoint pour travailler sur des orientations pour les personnes en situation de handicap, âgées de 18 à 59 ans. »

Droits d'urgence

Témoignage d'Éléonore de Vigny, juriste

« Ma permanence s'inscrit dans le contexte global du Refuge de la Mie de Pain où plusieurs centaines de personnes sont hébergées et suivies par les travailleurs sociaux de la structure. Le public accueilli lors des permanences juridiques étant majoritairement hébergé par l'association. Cela permet un suivi régulier, pluridisciplinaire et approfondi des usagers. Les demandes de consultations juridiques sont nombreuses et concernent quasi exclusivement le droit des étrangers (demande de titre de séjour, asile, éloignement et expulsion). Beaucoup de situations sont très complexes juridiquement, voire même sans solutions, et reflètent de longs parcours d'exclusion. Le travail mené de concert par Droits d'urgence et les équipes de la Mie de Pain permet de sortir les hébergés de la zone de non droit où ils sont maintenus et de pouvoir au mieux les accompagner, tant sur le plan de leurs droits administratifs que de leurs droits sociaux. »

Témoignage d'un usager du Refuge

« Je suis en France depuis le 14 août 2001. J'ai beaucoup travaillé au noir car je n'avais pas le choix jusqu'en 2013, où j'ai eu un grave accident cérébral. J'ai fait beaucoup de démarches pour avoir des papiers et être régularisé, sans succès. J'ai rencontré Eléonore de l'association Droits d'urgence au Refuge il y a deux ans. Elle m'a beaucoup aidé à faire mon dossier de titre de séjour (de dix ans). Elle est très sérieuse et correcte. Quand je suis énervé et stressé, le fait de pouvoir avoir un rendez-vous facilement me calmait car je voyais que mes démarches progressaient et j'étais écouté. Mon dossier est aujourd'hui complet, j'attends un rendez-vous à la préfecture et j'ai de

grands espoirs d'être enfin régularisé. »



PROJET ASSOCIATIF « EN ROUTE POUR 2025 ! » EN 2020

Mobiliser les partenaires qui gèrent les places de CHRS éclaté ou des places en intermédiation locative

Les TS et les chefs de service travaillent au quotidien avec nos partenaires pour faciliter la sortie des hébergés vers des structures adaptées. Accéder à un logement autonome ou accompagné, ou à un autre dispositif demande un travail étroit entre l'équipe du Refuge et celle de la structure d'accueil. Nos principaux partenaires sont les bailleurs sociaux, Interface, SNL Paris, Saint-Vincent de Paul, le pôle insertion du SIAO Paris, etc. La mise en œuvre du partenariat avec la mission Interface du GIP Samu social de Paris pour les personnes âgées permet d'effectuer des orientations en maisons de retraite ou en structures pour personnes en situation de handicap.

Mise en place d'activités mixtes (avec les deux foyers pour femmes)

Des rendez-vous hebdomadaires sont conjointement planifiés entre les chefs de service du Refuge et du foyer Vergniaud. Des activités culinaires sont organisées à l'occasion des grands rendez-vous des OMDP (fête des bénévoles et Saint-Paulin) en décembre 2019 et janvier 2020. Les femmes et les hommes cuisinent ensemble. En 2020, des œuvres d'art ont été exposées au Refuge. Les étudiants de l'école ICART font visiter l'exposition aux personnes extérieures à la Mie de Pain. Le projet est suspendu en raison de la crise sanitaire.



FOYER D'HÉBERGEMENT
D'URGENCE

FOYER 13
VERGNIAUD
2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



UNE STRUCTURE DÉDIÉE AUX FEMMES

Le foyer Vergniaud (foyer 13) est un **centre d'hébergement d'urgence pour femmes isolées, situé dans le 13^e arrondissement de Paris**. Le foyer a **ouvert ses portes le 15 novembre 2016**. L'établissement assure l'accueil et l'hébergement des femmes isolées, avec un principe de non remise à la rue.

Le bâtiment est mis à disposition par la Ville de Paris, qui en est propriétaire. À terme, et dans un délai non précisé, il est destiné à un autre usage que l'hébergement. **Il s'agit donc d'une structure d'hébergement dite « intercalaire ».**

La structure a une capacité de **59 places** en chambres de deux à quatre lits.

Les repas sont pris au réfectoire du Refuge, le petit-déjeuner sur place. Les hébergées peuvent également bénéficier des soins prodigués au Refuge. La proximité du Refuge permet une mutualisation des moyens.

Les règles de fonctionnement sont définies dans le cadre d'un règlement propre au foyer. Les hébergées signent un contrat de séjour — aucune participation financière n'est demandée. Le foyer est ouvert 7 jours sur 7, 24h/24. **Les visites en chambre ne sont pas permises**. Une vidéo-surveillance est assurée. Le service d'accueil et de surveillance de nuit est organisé en plusieurs équipes. **Les hébergées ont également accès aux autres services proposés par le CHUI :**

- L'infirmierie ;
- Le vestiaire ;
- Des places de domiciliation ;
- Des permanences CPAM ;
- Des permanences juridiques.

LES MISSIONS

- Les accueillir ;
- Poser un diagnostic et répondre à leurs besoins ;
- Leur proposer une évaluation sanitaire et les orienter vers des parcours de soins spécifiques ;
- Leur assurer l'ouverture et/ou le maintien de leurs droits sociaux ;
- Les accompagner vers l'autonomie ;
- Les orienter vers des dispositifs d'insertion adaptés à leur situation ;
- Assurer leur sécurité ;
- Préserver leur intimité ;

- Veiller à leur épanouissement personnel et psychique.

LES ADMISSIONS

Les places sont gérées par le SIAO Urgence Paris, notre principal partenaire orienteur. Ces femmes peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé à la suite d'une hospitalisation, d'une perte de logement ou d'un hébergement. Certaines femmes continuent de fréquenter les structures prescriptrices, que ce soit pour l'accompagnement social, pour certains services ou par habitude.

Les femmes sont d'abord reçues en entretien de pré-admission. Le TS et l'hébergée échangent sur le parcours, les attentes et les besoins de cette dernière. Un rendez-vous d'admission est fixé par la suite.

LA FIN DE LA PRISE EN CHARGE

La fin de la prise en charge est déterminée au regard du contrat de séjour signé entre l'hébergée et notre association. Une exclusion peut être prononcée lorsque la personne :

- Est absente cinq nuits consécutives sans justification ;
- Ne respecte pas le contrat de séjour ou le règlement intérieur du foyer ;
- Présente une attitude menaçante, violente ou tient des propos racistes, sexistes, homophobes ou injurieux envers une hébergée, un(e) membre du personnel ou un(e) bénévole ;
- Refuse la première proposition de réorientation vers une structure d'hébergement, une solution de prise en charge ou de logement adaptée à sa situation.

SALARIÉS ET BÉNÉVOLES

L'équipe est composée d'une cheffe de service, de cinq agents d'accueil de jour, de deux agents d'accueil de nuit, de deux assistants sociaux et d'un psychologue.

La direction du foyer est commune au Refuge. Les astreintes sont assurées par l'équipe d'encadrement du Refuge.

Les TS assurent l'accompagnement administratif et social des hébergées.

Les agents d'accueil participent au bon fonctionnement du foyer. Ils accueillent et créent du lien social avec les hébergées.

Nous ne pouvons recruter du personnel en CDI car la structure est non pérenne et la durée de fonctionnement du foyer est inconnue.

Témoignage d'Olivier Storelli, bénévole au foyer Vergniaud

« Depuis bientôt un an, je suis bénévole à la Mie de Pain et plus particulièrement au sein du foyer Vergniaud [...]. Mon engagement à la Mie de Pain est motivé par l'accompagnement pérenne qu'offre cette association à ses bénéficiaires : de l'accueil d'urgence à l'insertion. Avec le concours de Patrice et d'Olivier, j'ai souhaité poursuivre cet engagement en animant l'atelier de français au foyer. Deux fois par semaine, nous permettons aux hébergées de se familiariser avec notre langue pour qu'à terme, toutes aient la faculté de lire et d'écrire. L'apprentissage du français est une étape fondamentale vers l'insertion, ainsi nous mettons notre énergie et notre bienveillance pour atteindre cet objectif. Cette expérience est extrêmement valorisante car elle induit un enrichissement mutuel. [...] Les cahiers raturés ont laissé place à une écriture soignée. La lecture est plus familière, plus instinctive. Le vocabulaire s'est développé tout comme la confiance de nos élèves, ce qui constitue finalement notre plus belle réussite. Nous offrons un peu de notre temps, mais il faut surtout savoir donner un peu de soi pour pouvoir transmettre aux autres. Grâce à nos élèves, notre engagement est pleinement récompensé ! »



Paroles d'hébergées

« Ici je suis bien, parce que je me sens en sécurité, c'est agréable. L'équipe est très bien avec nous, ils sont tous très gentils. »

« Je suis reconnaissante de toutes les aides que j'ai ici. Merci. Continuez de nous soutenir et de nous protéger. »

« J'ai dormi dans la rue, ici je me repose, mais je ne suis toujours pas tranquille parce que je n'ai toujours pas de papiers, etc. Je ne peux pas trouver de travail, c'est dur comme situation tous les jours, etc. »



Une juriste est présente sur le site une demi-journée par semaine. Les hébergées prennent rendez-vous auprès de leur référent social.

Le psychologue est arrivé en fin d'année. Il ne peut donner qu'un aperçu de son activité de 2021 qui se concentre surtout sur des entretiens de soutien psychologique — et non psychothérapeutiques — bien qu'il amorce ce travail. Il n'inclut pas son rôle de soutien à l'équipe dans la relation accompagnant/ accompagnée, même si cela lui semble une part importante qu'il aimerait développer.

Une sophrologue bénévole assure une séance par semaine en 2020. Elle nous a malheureusement quitté à la fin de l'année. Plusieurs femmes y assistaient.

Trois bénévoles animent tous les mardis et jeudis l'atelier d'apprentissage du français. Une dizaine de femmes sont inscrites. Elles sont assidues aux cours et se montrent très enthousiastes.

LES SORTIES 2020

En 2020, 43 femmes sont hébergées au foyer Vergniaud. La durée moyenne de séjour est d'un an, soit un total de 16 770 nuitées.

En 2020, 32 femmes ont quitté le foyer Vergniaud. Les raisons sont diverses :

- Absence injustifiée de plus de dix jours ;
- Transfert vers le foyer Notre-Dame ;
- Sept départs volontaires ;
- Douze orientations par le SIAO ;
- Quatre femmes ont trouvé un appartement en location (parc social) ;
- Quatre accouchements et prises en charge post-hospitalisation par la maternité ;
- Retour au pays natal ;
- Retour en famille ;
- Décès.

Le décès de madame A., après le premier confinement en juin 2020, a très fortement affecté les hébergées. Un temps d'échanges et d'écrits a été organisé afin de permettre aux hébergées de faire le deuil de cette dame.

LE PUBLIC

Les données présentées concernent les hébergées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020. Parmi elles, **cinq femmes sont hébergées durant le dispositif plan « Grand Froid »**. En 2020, **la moyenne d'âge des hébergées est de 47 ans**. La plus âgée a 70 ans et la plus jeune, 23 ans.

En termes d'accès aux soins, 91% des hébergées bénéficient de la CMU ou de l'AME en 2020. 7% des hébergées dépendent de la CSS. Seules 2% ne sont pas affiliées à la sécurité sociale.

52% des hébergées sont sans emploi en 2020. Des temps collectifs « remobilisant » sont mis en place au sein du foyer.

66% des hébergées sont en situation irrégulière. Seules 2% détiennent une carte nationale d'identité française. 20% des hébergées sont régularisées, 3% ont le statut de réfugié et 7% demandent à bénéficier du droit d'asile.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ

Des activités socio-culturelles

L'implication des salariés dans la vie collective diminue en 2020 en raison de la crise sanitaire. Les activités socio-culturelles sont ralenties. Quelques ateliers sont maintenus — dans le respect des gestes barrières : les séances des ateliers sport et sophrologie. Ponctuellement, d'autres ateliers (manucure, coiffure africaine, cuisine du monde et jardinage) sont organisés.

Accueil de stagiaires

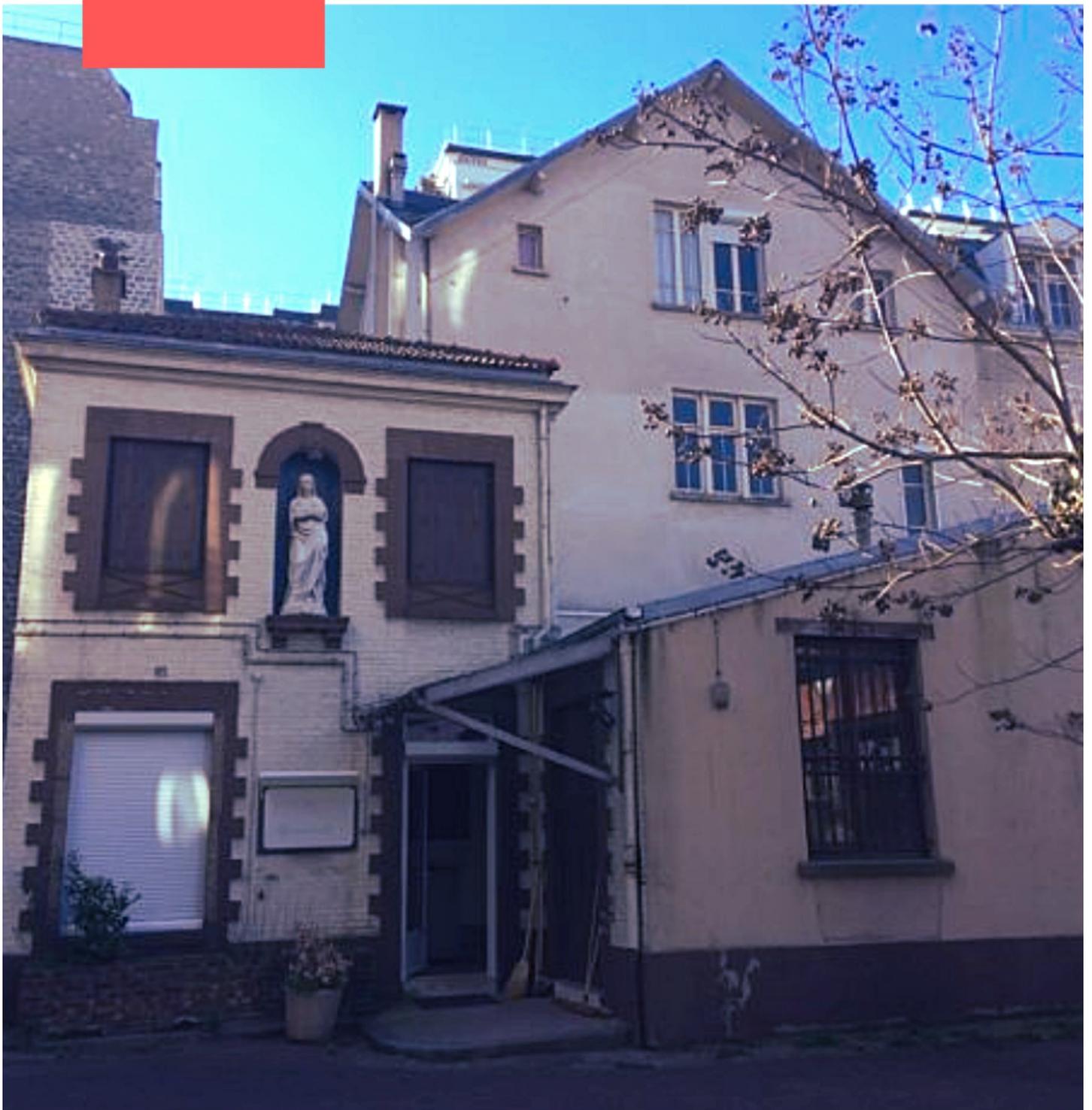
En fin d'année, nous accueillons une étudiante en économie sociale et familiale durant deux mois.

FOYER D'HÉBERGEMENT
D'URGENCE

FOYER 15
NOTRE-DAME
2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



LE FOYER 15, LA « MIE DE PAIN D'AILLEURS »

Fin février 2020, nous ouvrons une nouvelle structure d'hébergement d'urgence pour femmes isolées : le foyer Notre-Dame, dans le 15e arrondissement de Paris. Ce foyer permet d'héberger 49 femmes. Avec le foyer Vergniaud, notre association a donc désormais la capacité d'héberger et d'accompagner 108 femmes isolées vers l'insertion.

Tenu par des sœurs, ce site abritait un foyer de jeunes filles jusqu'à récemment. Le propriétaire de ces locaux de 2 300m² — la Fondation Jean-Léon Le Prevost — nous a proposé de bâtir un projet pour faire vivre ces locaux vacants et ce, pour un temps limité. Nous avons proposé d'initier un programme dans la lignée du foyer Vergniaud : une structure intercalaire à destination des femmes en situation d'exclusion.

Pour accompagner ces femmes, la responsable du foyer, qui gère également le foyer Vergniaud, est entourée d'agents d'accueil de jour et de nuit, ainsi que de deux TS. Elle peut aussi compter sur la psychologue du foyer Vergniaud, et le soutien des services du siège, du Refuge (cuisine, logistique) ou encore du pôle IAE (restauration et entretien). **La priorité est donnée à l'accueil et à la mise en confiance de ces femmes. L'objectif étant ensuite de les accompagner vers une insertion socioprofessionnelle.**

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Le fonctionnement

Le foyer est ouvert 24h/24, 7 jours sur 7. **Les visites ne sont pas autorisées.**

Les règles de fonctionnement sont définies dans le cadre d'un règlement de fonctionnement propre au foyer. Les hébergées signent un contrat de séjour. **Aucune participation financière n'est demandée s'agissant d'une structure dite intercalaire ou provisoire.**

L'entretien des parties communes relève de notre responsabilité. Le nettoyage est assuré par l'équipe du CI « nettoyage » et l'entretien-maintenance, par le personnel technique. Les hébergées sont tenues de respecter le règlement de la structure.

Les hébergées ont la possibilité de prendre trois repas par jour au Refuge. Les repas confectionnés par le CI « restauration » sont livrés en liaison froide. Néanmoins, des aliments pour le petit-déjeuner sont disponibles sur le site. Les repas sont gratuits. Partie intégrante de l'insertion, l'hygiène et les soins sont des thématiques prioritaires dans l'accompagnement de ces femmes. Elles ont accès à l'infirmerie et au vestiaire du Refuge.

Des médecins bénévoles assurent des consultations trois fois par semaine et leur permettent d'avoir accès à des soins médicaux. Les soins pour pathologies chroniques sont organisés dans le cadre d'un parcours de soins à l'extérieur des OMDP.

Des places de domiciliation sont disponibles en fonction des disponibilités au Refuge.

Les femmes peuvent bénéficier des consultations CPAM au Refuge.

Les dames peuvent rencontrer la juriste lors des permanences au Refuge, à condition d'avoir pris rendez-vous.

Les missions

- Les accueillir de façon inconditionnelle ;
- Poser un diagnostic et répondre à leurs besoins ;
- Leur proposer une évaluation sanitaire et les orienter vers des parcours de soins adaptés ;
- Assurer l'ouverture et/ou le maintien de leurs droits sociaux ;
- Les accompagner vers l'autonomie ;
- Les orienter vers des dispositifs d'insertion adaptés à leur situation ;
- Assurer leur sécurité ;
- Préserver leur intimité ;
- Veiller à leur épanouissement personnel et psychique.

Les admissions

Les places sont gérées par le SIAO Urgence Paris — notre principal partenaire orienteur. Les femmes peuvent être orientées suite à une sortie d'hôpital, la perte d'un logement ou d'un hébergement. Au-delà de l'orientation, certaines femmes continuent de fréquenter les structures prescriptrices, que ce soit pour l'accompagnement social, pour certains services ou tout simplement par habitude.

Les femmes sont d'abord reçues en entretien de pré-admission. Le TS et l'hébergée échangent sur le parcours, les attentes et les besoins de cette dernière. Un rendez-vous d'admission est fixé par la suite.

Le contrat de séjour ne sera signé qu'après une période d'adaptation de l'hébergée de huit jours.

LA FIN DE LA PRISSE EN CHARGE

La fin de la prise en charge est déterminée au regard du contrat du séjour signé entre l'hébergée et les OMDP. Une exclusion peut être prononcée lorsque la personne :

- Est absente cinq nuits consécutives sans justification ;
- Ne respecte pas le contrat de séjour ou le règlement intérieur du foyer ;
- Présente une attitude menaçante, violente ou tient des propos racistes, sexistes, homophobes ou injurieux envers une hébergée, un(e) membre du personnel ou un(e) bénévole ;
- Refuse la première proposition de réorientation vers une structure d'hébergement, vers une solution de prise en charge ou de logement adaptée à sa situation.

L'ÉQUIPE

Elle est constituée d'un chef de service, de quatre agents d'accueil de jour, d'un TISF, de deux agents d'accueil de nuit, de deux assistants sociaux et d'un psychologue.

Les TS assurent l'accompagnement administratif et social des hébergées.

Les agents d'accueil participent au bon fonctionnement du centre. Ils accueillent et créent du lien social avec ces femmes.

Nous ne pouvons recruter du personnel en CDI car la structure est non pérenne et la durée de fonctionnement du foyer est inconnue.

Deux bénévoles sont présentes les lundis et les mercredis pour aider l'équipe sur les temps du repas de midi.

Nous avons accueilli en fin d'année, un stagiaire moniteur-éducateur pendant trois mois.

L'ACTIVITÉ EN 2020

Nombre d'accueillies

Dès le mois de février 2020, 32 femmes sont hébergées. **Au total, 48 femmes sont hébergées en 2020.**

Durée de séjour

En 2020, le foyer comptabilise une durée totale de séjour de 13 712 nuitées.

Les sorties en 2020

- Cinq femmes quittent le foyer ;
- Une orientation par le SIAO ;
- Un accouchement ;
- Deux départs volontaires.

LE PUBLIC

Les données présentées concernent les hébergées entre le 1er février 2020 et le 31 décembre 2020. Parmi elles, **quinze femmes sont prises en charge dans le cadre du dispositif plan « Grand Froid ».**

En 2020, la moyenne d'âge des hébergées est de 45 ans. La plus âgée avait 79 ans et la plus jeune, 31 ans.

En termes d'accès aux soins, 87% des femmes bénéficient de la CSS ou de l'AME. 4% des hébergées dépendent de la couverture sociale du régime général et 9% ne sont pas affiliées au régime général de la sécurité sociale.

59% des femmes sont en situation irrégulière.

Seules 4% détiennent une carte nationale d'identité française. 22% sont régularisées. 4% ont le statut de réfugié et 9% ont demandé l'asile.

26% des hébergées sont salariées.

55% sont sans emploi. Des temps collectifs « remobilisant » sont organisés pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle.

VIE COLLECTIVE ET ACTIVITÉS

Portes ouvertes et appel à bénévolat

L'AG est tenue au foyer Notre-Dame le 27 février 2020 pour découvrir les lieux. Afin de faire connaître au plus grand nombre cette nouvelle structure, l'équipe propose aux bénévoles, aux salariés et aux riverains de participer à des **journées portes ouvertes les 2, 3, 4, 5 et 29 février 2020.**

La fête des OMDP

Jeudi 2 juillet 2020, nous anticipons l'anniversaire du fondateur Paulin Enfert (le 5 juillet) pour organiser la quatrième fête de l'été. C'est l'occasion de profiter de la grande cour du foyer et de proposer un événement en plein air — toujours dans le respect des gestes barrières. Par petits groupes, il est possible

de visiter le foyer. Les hébergées participent à la fête.

Repas de Noël

Les hébergées se mobilisent pour fêter dignement les fêtes de fin d'année.

Merci à Otterproducts !

Début février 2020, six collaborateurs de l'entreprise Otterproducts — notre partenaire des collectes alimentaires — viennent passer une journée au foyer pour préparer son ouverture avec l'équipe logistique.



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

MISSION : ALIMENTER

LE RÉFECTOIRE 2020



LE RÉFECTOIRE

OFFRIR UN REPAS CHAUD AUX PLUS DÉMUNIS

Le réfectoire offre trois repas par jour aux hébergés du Refuge et des deux foyers pour femmes.

Le service des repas destinés aux personnes extérieures aux OMDP ouvre le 7 octobre 2020. Habituellement, toutes les cartes sont distribuées aux alentours du 1er décembre. Mais en 2020, elles sont toutes distribuées dès la fin du mois d'octobre. D'octobre à juin — du lundi au dimanche — les personnes non-hébergées par les OMDP peuvent bénéficier d'un repas chaud au réfectoire tous les soirs. Ainsi, pas moins de **250 personnes viennent se restaurer tous les soirs d'hiver au réfectoire du Refuge.**



LES HORAIRES

Les résidents prennent leurs repas de 12h à 13h15 et de 18h à 20h.

ÉLABORATION DES MENUS

Nous portons une attention particulière à l'élaboration des menus. Ceux-ci sont élaborés lors des commissions de menus qui se tiennent toutes les six semaines.

UNE CUISINE INTÉGRÉE

L'établissement a choisi de confectionner ses plats sur place, en liaison chaude le jour même. Disposant d'un matériel performant entretenu régulièrement et renouvelé fréquemment, nous préparons et servons — avec l'appui des bénévoles — en moyenne **840 repas par jour**. Durant les mois de juillet, août et septembre, seules les personnes extérieures à la Mie de Pain — munies d'une carte d'accès à l'année — peuvent se rendre au réfectoire.

L'ÉQUIPE

Elle se compose de six personnes : un chef de cuisine, trois commis et deux plongeurs. Les membres de l'équipe (saliés et bénévoles) assurent — par roulement — une présence permanente aux heures de repas tout au long de l'année.

L'ENTRETIEN

L'équipe de cuisine prend en charge la totalité de l'entretien de la vaisselle du matin au soir. En terme d'hygiène, la norme HACCP est de rigueur.

NOS FOURNISSEURS AU CŒUR D'UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous avons adhéré à une centrale d'achat : le Cèdre. Celle-ci nous permet d'avoir des tarifs préférentiels tout en conservant nos fournisseurs. Nous avons également étendu nos approvisionnements issus de la filière anti-gaspillage. Nous travaillons avec les CI ANDES et Imagine 84, qui nous fournissent en fruits et légumes ainsi que la Fédération des Paniers de la Mer, qui nous fournit en poisson. La BAPIF est également un fournisseur important de denrées alimentaires. De plus, un partenariat nous permet de récupérer quatre fois par semaine des produits frais et carnés, dont la DLC est à deux ou trois jours. Ceux-ci sont directement travaillés à la cuisine du Refuge.

Au total, **203 845 tonnes de denrées alimentaires sont utilisées en 2020.**

Si les achats de vivres représentent 39% de notre besoin global en aliments, **les dons alimentaires permettent à plus de 41% d'assurer des repas équilibrés et de qualité.** Ces dons — outre ceux issus des deux collectes alimentaires annuelles — proviennent de grossistes et d'entreprises d'agroalimentaire, dans le cadre d'une politique globale anti-gaspillage menée en partenariat avec ces entreprises.

L'ACTIVITÉ EN 2020

En 2020, **290 604 repas sont servis par près de 330 bénévoles**, soit :

- 39 914 petits-déjeuners ;
- 66 541 déjeuners ;
- 184 149 dîners (dont 70 926 dîners pour les personnes extérieures).

À cela, s'ajoutent 130 650 repas servis aux deux foyers pour femmes. En raison de la crise sanitaire, les hébergées ne peuvent pas se rendre au Refuge pour se restaurer. Les repas sont donc servis au sein des deux foyers pour femmes.

Un total, **421 254 repas sont servis en 2020.**

Pendant les confinements, les repas pris sur place ont été remplacés par la distribution de panier-repas froids.

Depuis 2019, le nombre de repas servis aux hébergés est en baisse. Depuis 2015 et jusqu'en 2018, le bâtiment 4 accueillait de façon permanente des personnes venues de zones de conflit et de guerre. En 2019, le bâtiment a été fermé plusieurs mois. En 2020, il retrouve son utilité d'origine, à savoir, l'accueil en urgence exceptionnelle. En outre, pendant le confinement, le réfectoire étant fermé, les hébergés plutôt que de manger les repas froids distribués préféraient chercher des repas chauds dans les commerces de bouche restés ouverts.

Dès l'annonce du confinement, nous décidons de distribuer aux usagers, inscrits aux repas dits extérieurs, des panier-repas froids.

La baisse des repas servis en mars 2020 correspond au premier confinement. Au regard des difficultés importantes rencontrées par les personnes et les nouveaux publics se présentant aux OMDP, nous ont décidé à maintenir la distribution de repas tout au long de l'été.

Dès la réouverture des repas extérieurs en octobre, une forte affluence de personnes en grande difficulté, demandant des cartes-repas, est constatée. Nous prenons donc la décision de distribuer 30 cartes-repas hebdomadaires supplémentaires, passant ainsi de 250 à 280 cartes par semaine.

LES COLLECTES ALIMENTAIRES

Les collectes alimentaires sont organisées **deux fois par an : en juin et en novembre.**

Juin

Les 26 et 27 juin 2020, sept magasins partenaires nous ouvrent une nouvelle fois leurs portes : Franprix Glacière, Franprix Mouchez, Monoprix Choisy, Monoprix Daviel, Monoprix St Marcel, Auchan Tolbiac et Carrefour Market Tolbiac. Des denrées alimentaires, des produits d'hygiène ou d'entretien confiés par les donateurs sont distribués dans nos structures. **142 bénévoles mobilisés** pendant deux jours, plusieurs centaines de clients-donateurs, des milliers de sourires pour collecter **10,3 tonnes de denrées non périssables, de produits d'hygiène et d'entretien !**

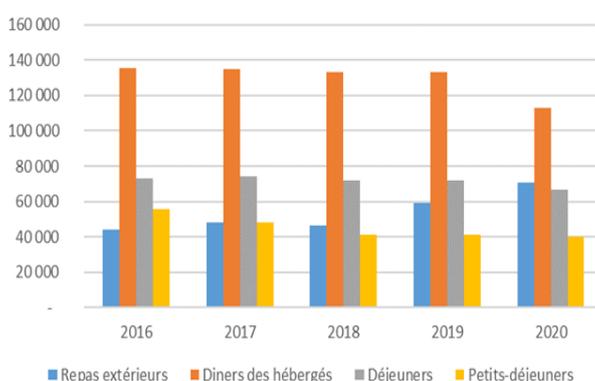
Merci aux supermarchés qui nous ouvrent leurs portes, à tous les bénévoles qui récoltent, transportent ou trient les produits, aux généreux clients pour leurs dons et à nos partenaires : Croix-Rouge française — Unité Locale Paris 13, Société Saint Vincent de Paul Paris 13e, Je peux pas — J'ai bénévolat, ADA et la Fabrique de la Solidarité pour leur participation active et leur fidélité.

Eu égard au contexte sanitaire, nous sommes d'autant plus touchés par tous ces précieux soutiens et cette belle chaîne de solidarité.

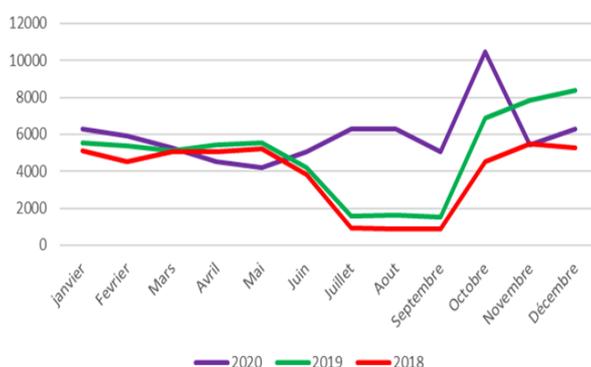
Novembre

Les 27, 28 et 29 novembre 2020, pas moins de 26 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ou d'entretien sont collectés par 400 bénévoles ! Ce qui représente plus de 45% de dons supplémentaires par rapport à 2019.

Evolution du nombre de repas



Repas extérieurs



collectés par 400 bénévoles ! Ce qui représente plus de 45% de dons supplémentaires par rapport à 2019. Fidèles de la Mie de Pain ou bénévoles d'un jour, leurs profils sont variés, mais leur motivation reste intacte : aider les plus fragiles en cette période difficile.

36 tonnes de denrées alimentaires sont collectées en 2020, soit une hausse de 27% par rapport à 2019.

Témoignage de Dominique Massot, administrateur en charge de la coordination de l'opération

« Dix ans d'expérience. Que de chemins parcourus depuis l'année 2010 avec six magasins tenus par une centaine de bénévoles ayant collecté 12 tonnes, etc. À cette année 2020, année record, avec 18 magasins, deux lycées et une entreprise, ayant récolté plus de 26 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène, avec l'aide de 400 bénévoles différents, répartis sur les trois jours. Malgré des grèves, des gilets jaunes et aujourd'hui les problèmes liés à la Covid-19, nous avons traversé toutes ces années sans jamais ressentir une baisse de la générosité de tous les donateurs, sensibles à la misère actuelle, quels que soient leurs moyens, petits et grands. Les Œuvres de La Mie de Pain sont plus que jamais reconnues et le résultat exceptionnel de cette année nous le prouve ! »

LA MIE DE PAIN, MAILLON D'UNE AUTRE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

Depuis octobre 2020, nous apportons notre aide à une autre collecte : celle du diocèse de Paris et celle de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. Nous mettons à disposition un local du foyer Notre-Dame pour stocker des dons collectés dans les paroisses et en magasins par des jeunes bénévoles de l'opération la Camionnette solidaire, avant d'être redistribués. Samedi 12 décembre 2020, Monseigneur Aupetit, archevêque de Paris, est venu rendre visite à ces bénévoles et participer à la préparation de colis destinés à des détenus de la prison de la Maison de la Santé. L'occasion pour Dominique Massot et Carole Letourneur-Boucenna de l'accueillir, lui présenter le foyer et lui permettre de rencontrer les hébergés.

Nous tenons à remercier chaleureusement la SNCF et tout particulièrement Paris Gare du Nord pour leur générosité envers nos bénéficiaires des repas extérieurs. Grâce à leur solidarité, l'association offre à chacun un coffret encas SNCF. Près de 1 600 coffrets ont été distribués aux bénéficiaires. Nous offrons plusieurs centaines de boîtes à l'équipe Maraude Paris 13e de la Croix-Rouge française, pour assurer leurs tournées quotidiennes.

Nous redistribuons les dons alimentaires reçus en très grande quantité à d'autres associations. Ainsi, nous nous assurons que tout ce qui n'est pas consommé directement aux OMDP profite à ceux qui en ont le plus besoin.

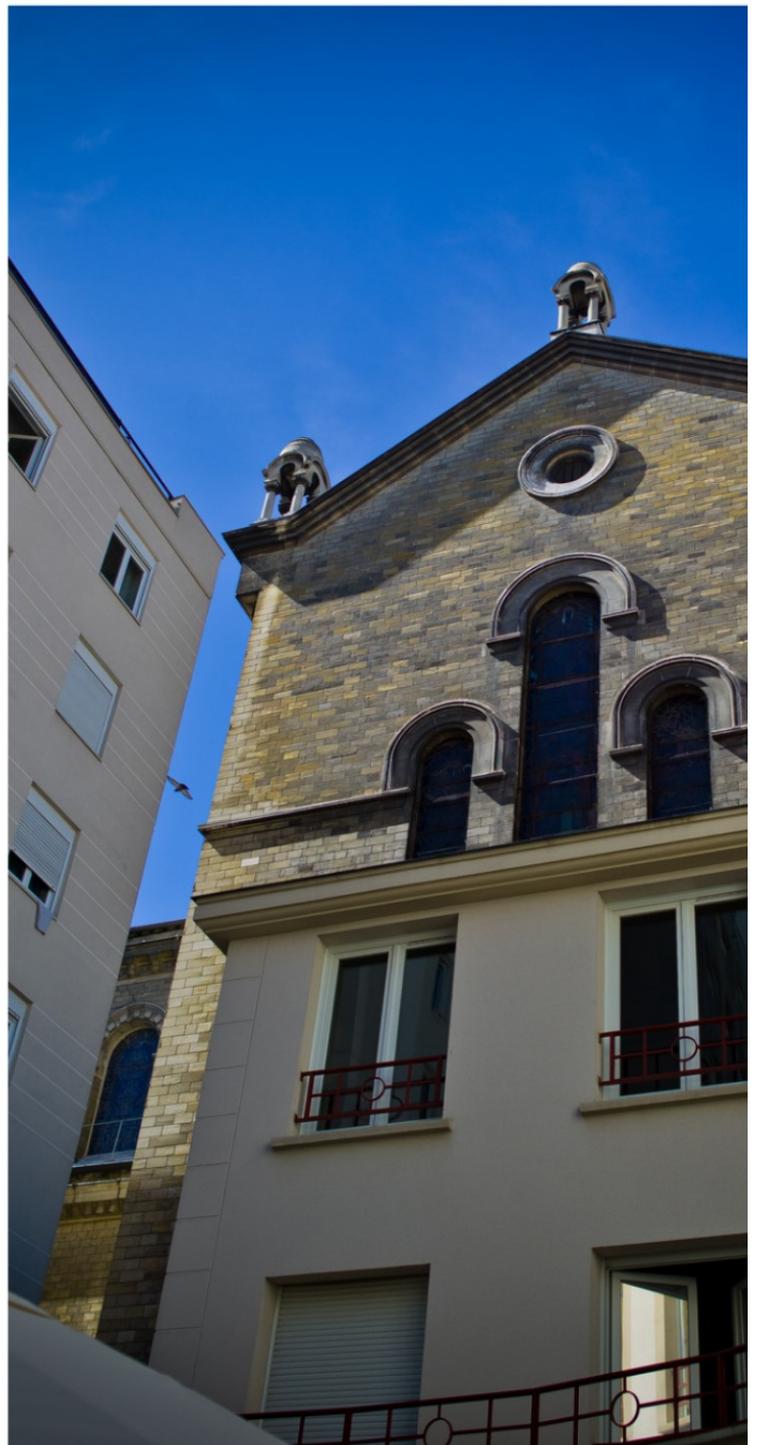




DE L'URGENCE
À L'INSERTION

FJT PAULIN ENFERT
ET VILLA DE L'AUBE

PÔLE LOGEMENT ADAPTÉ 2020



LE PLA

QUELS OBJECTIFS ?

En 2015, lors des travaux préparatoires du nouveau projet associatif « En route pour 2025 ! », nous avons décidé de créer le PLA ou pôle Bobillot-Martin-Bernard. Ainsi, nous nous sommes adaptés et nous avons diversifié notre offre de logement adapté, en fonction de la diversité des situations des résidents et en articulant ensemble les actions des structures complémentaires.

Dans cette perspective, les missions allouées au PLA consistent à :

- Proposer un accompagnement basé sur la complémentarité des approches individuelles et collectives ;
- Favoriser la socialisation et l'autonomie des personnes ;
- Permettre l'insertion par l'emploi et le logement.

Depuis la constitution effective du pôle, en juin 2016, celui-ci regroupe le FJT Paulin Enfert et la Villa de L'Aube (pension de famille et résidence sociale). **Le pôle opère une mutualisation des moyens humains et matériels dans une dynamique d'insertion (jeunes) et de réinsertion (adultes). La réorganisation de ces deux structures mitoyennes a permis aux équipes (salariés et bénévoles) de proposer des activités aux résidents dans un esprit de partage intergénérationnel, de solidarité et de créativité.**

La complémentarité des actions et des moyens au service des résidents caractérise le PLA.

DES ACTIONS EN SYNERGIE

Le PLA ne se limite pas à la mutualisation des pratiques éducatives. Elle concerne également les fonctions techniques et administratives. Les salariés et les bénévoles œuvrent en transversalité. Tous ces acteurs sont donc susceptibles d'intervenir sur l'une ou l'autre structure — ce principe est à l'origine d'une synergie opérationnelle.

UNE DIVERSITÉ DE COMPÉTENCES

La direction est commune aux deux établissements, tout comme la psychologue. Afin d'assurer le bon fonctionnement des établissements, deux agents administratifs du FJT gèrent le fonctionnement et le quotidien des structures. Un agent technique est en charge de la maintenance des logements.

L'entretien des parties communes est assuré par le CI remobilisant des OMDP et les maintenances nécessitant de plus gros moyens techniques sont réalisées par le service technique de l'association.

L'équipe du FJT est composée de :

- Trois TS ;
- Quatre agents d'accueil ;
- Deux bénévoles.

L'équipe de la Villa de l'Aube est composée de :

- Deux TS ;
- Un agent d'accueil ;
- Dix bénévoles.

DU TEMPS POUR TOUS

Dans chacune de ces structures, les accompagnements individuels sont assurés par les TS, dans le souci de la spécificité des publics cibles, qu'ils soient en insertion (jeunes) ou en réinsertion (adultes).

L'originalité du PLA réside dans ses pratiques collectives qui se veulent intergénérationnelles.

Les K'fé quotidiens, les K'fé Philo, les K'fé Sport et les deux grandes soirées festives annuelles accueillent des résidents de la Villa de l'Aube au FJT. À l'inverse, des résidents du FJT sont conviés aux repas organisés par la Villa de l'Aube, mais aussi aux K'fé Santé qui sont organisés dans l'espace « mieux-être » de la Villa.

De plus, la présence d'un psychologue permet aujourd'hui à des résidents de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement psychologique, mais aussi de pouvoir participer à des actions visant une meilleure connaissance de soi.

Enfin, depuis septembre 2018, les équipes des TS du PLA participent tous les mois à un groupe d'analyse de pratiques. Certaines actions collectives se sont déroulées à l'extérieur des lieux de vie (sortie d'un ou plusieurs jours avec les équipes sociales).

Les actions collectives du pôle proposées aux résidents en 2020 ont respecté les consignes sanitaires et les impératifs de chacun : ceux des jeunes du FJT, ceux des résidents de la Villa de l'Aube et ceux de la mutualisation (actions dites intergénérationnelles et solidaires).

Elles sont ouvertes aux deux générations de voisins. **Les objectifs sont de favoriser la socialisation et de rompre l'isolement des résidents.** Les actions sont programmées du lundi au samedi en fin de journée (entre 19h et 23h) et tout au long de l'année. Les actions collectives regroupent en moyenne sept participants par structure.

Eu égard à la crise sanitaire et aux confinements, la plupart des activités collectives sont suspendues/interrompues en 2020.

DES ESPACES COLLECTIFS

- La grande salle polyvalente « espace K'fé » du FJT est un lieu de partage informel et de convivialité. Des actions thématiques (santé, numérique, sport et culture) sont organisées dans l'esprit « K'fé » du lieu de vie ;
- Les jardins de la Villa et du FJT ;
- Le patio de la Villa ;
- La salle d'activité de la Villa ;
- La bibliothèque du FJT ;
- Les salles informatiques du FJT et de la Villa ;
- L'espace de la boutique solidaire de la Villa.

DES ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives sont fortement réduites, voire suspendues en 2020 :

- Les activités sportives : boxe, yoga et escalade ;
- La cuisine a été mise à disposition à plusieurs reprises entre mai et septembre 2020 ;
- Un repas de Noël a eu lieu mais dans le strict respect des consignes sanitaires.

Ces actions s'ajoutent aux soirées conviviales organisées au sein de l'espace « K'fé » du FJT — entre mai et septembre et en groupe de quatre à six personnes (maximum), dans la salle commune du FJT.

PROJET ASSOCIATIF « EN ROUTE POUR 2025 ! » EN 2020

La boutique solidaire : entre soutien et autonomie

0,30 euro la boîte de haricots verts, 0,10 euro la brosse à dents. C'est possible pour les résidents de la Villa de l'Aube grâce à la **nouvelle boutique solidaire, ouverte à l'été 2020.** Ce dispositif, qui existait il y a quelques années, a été réactivé au sein de la Villa de l'Aube grâce à l'énergie des bénévoles et des salariés de la structure. Elle a **vocation à assurer une aide alimentaire pour les**

résidents qui en ont besoin, pour contribuer à surmonter leurs difficultés, tout en conservant leur autonomie. Les résidents y sont orientés par un TS, qui selon leur situation, leur remet un « bon » à utiliser dans la boutique solidaire — ouverte le jeudi en fin de journée. En moyenne chaque semaine, un tiers des résidents de la Villa de l'Aube se manifestent auprès des TS pour en bénéficier.

Celle-ci fonctionne avec des produits issus des Banques alimentaires, des collectes, des dons solidaires, l'Agence du don en nature ou encore des partenaires industriels. Des produits sont proposés aux résidents contre une participation financière équivalente à 10% maximum de leur prix habituel, conformément à la Charte de la boutique solidaire qui encadre le dispositif.

Chaque résident peut acheter jusqu'à sept produits différents (alimentaires, d'hygiène ou d'entretien). **La boutique doit s'inscrire en complément des courses habituelles. Elle n'est pas gratuite, son objectif étant aussi éducatif :** gestion de budget et responsabilisation. La cagnotte constituée, permettra de financer de futures sorties culturelles ou de loisirs, via le conseil de la vie sociale.

L'équipe sociale de la résidence oriente les personnes vers la boutique selon leur situation financière. Le directeur et un agent d'accueil se rendent régulièrement aux Banques alimentaires pour assurer les approvisionnements. Quatre bénévoles animent la boutique : gestion des stocks, réception des produits, mise en rayon, affichage des prix, renseignement et accompagnement des personnes, encaissement de l'argent et lien avec les professionnels. **Ponctuellement, des résidents peuvent être amenés à participer à la vie de ce dispositif.**

Une politique d'animation pour le PLA

Afin de favoriser l'intégration de tous les résidents et l'intergénérationnel, des actions et des temps d'échanges entre les résidents ont été mis en place. Il est important pour les résidents de proposer des activités et de les amener à y participer. Le bilan réalisé sur les **activités communes entre le FJT et la Villa de l'Aube** a montré tout l'intérêt à multiplier les rencontres entre les deux publics. En effet, cette méthode permet de **faire tomber les préjugés et les appréhensions de chacun vis-à-vis de l'autre.**

Les jeunes redynamisent le collectif de la Villa de l'Aube et les résidents de la Villa de l'Aube apportent leurs expériences et leurs savoirs aux plus jeunes.

Des réunions d'équipes hebdomadaires sont ainsi organisées entre les deux structures du



PLA. Dans le cadre de l'évaluation interne et pour améliorer la participation des résidents au collectif, des supports pour recueillir les avis et les propositions des résidents sont élaborés. **Les conseils de la vie sociale sont réactivés au FJT et à la Villa de l'Aube.**

Prendre soin de son environnement

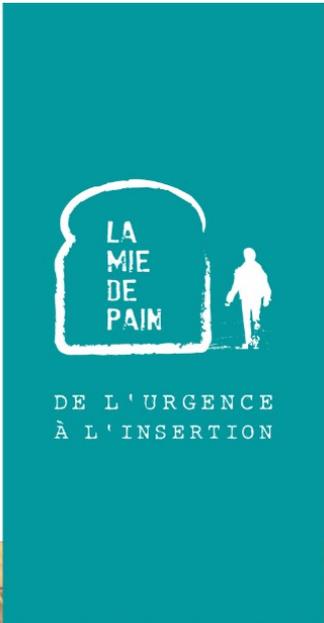
Des résidents, en particulier à la Villa de l'Aube, ont des difficultés à entretenir leur logement et en assurer l'hygiène, ce qui peut provoquer d'importantes dégradations et un risque sanitaire. Les espaces communs sont également soumis à ce problème. Il est donc primordial d'apprendre aux résidents l'importance de l'entretien de son espace de vie personnel et collectif. Savoir prendre soin de soi, se laver quotidiennement et assurer une hygiène corporelle contribuent à un bon état de santé et participent à l'intégration socioprofessionnelle des résidents.

En 2020, tous les logements de la Villa de l'Aube sont inspectés par l'équipe et la direction afin d'élaborer un recensement et un bilan sanitaire. À l'issue de cette étape, les résidents dont le logement sont en mauvais état sont reçus en entretien.

Accompagner les résidents pour gérer leur budget

Bon nombre de résidents n'ont pas payé leur loyer en 2020. Ces impayés de loyers s'accompagnaient généralement de l'endettement des résidents. En effet, ils rencontrent des difficultés pour gérer leur budget, payer leurs factures ou anticiper leurs dépenses. Les notions d'engagement et d'obligation ne sont pas toujours maîtrisées. Le paiement du loyer n'est pas forcément une priorité dans les dépenses et la vie quotidienne des résidents.

La culture de la gestion locative est renforcée au sein du PLA et de ses équipes : mise en place de réunions de travail et de plans d'apurement, envoi de courriers, engagement de procédures, etc. Un dossier est rempli par les agents d'accueil pour chaque nouvelle demande d'admission communiquée. Celui-ci est ensuite transmis aux TS et un tableau de bord est renseigné. Les procédures de sortie ont également été renforcées.



PÔLE LOGEMENT ADAPTÉ

FOYER JEUNES
TRAVAILLEURS
PAULIN ENFERT
2020



LE FJT

LA STRUCTURE

Ouvert 24h/24 et 365 jours par an, accessible aux PMR, le FJT accueille des jeunes, âgés de 18 à 25 ans en situation d'insertion socioprofessionnelle.

Il accueille des étudiants, des apprentis, des stagiaires, des salariés intérimaires, des jeunes en formation et en recherche d'emploi durable. Ils disposent de ressources suffisantes — une fois l'APL mobilisée — pour régler la redevance liée au logement et pour subvenir à leurs besoins.

Offre locative de qualité, le FJT Paulin Enfert se compose d'un immeuble de sept étages et compte **114 places réparties en 100 studios individuels et sept studios doubles**, dont huit places pour PMR.

Les jeunes signent un contrat d'occupation qui implique le respect d'un règlement intérieur.

La durée de séjour d'un jeune est très variable et peut s'échelonner de quelques mois à plus de 24 mois.

DES MISSIONS MULTIPLES

Véritable tremplin vers un logement indépendant, le FJT propose aux résidents — dans le respect du projet individuel de chacun — un accompagnement lié aux droits, à la citoyenneté et aux techniques de recherche d'emploi et de logement.

QUI SONT LES ORIENTEURS ?

Ils sont pour le moins éclectiques puisqu'il peut s'agir de partenaires associatifs type Urgence Jeunes, d'une mission locale, d'un service social, d'un tiers ou d'un partenaire institutionnel réservataire comme la Ville de Paris ou la DRIHL. Le plus souvent, le jeune majeur présente sa candidature en ayant pris soin de compléter un dossier téléchargeable sur le site de notre association — s'il n'a pas accès à l'internet, il peut retirer la version papier à l'accueil du FJT.

L'ACTIVITÉ EN 2020 Fréquentation

L'année 2020 est l'occasion de relever plusieurs défis : assurer le maintien du fonctionnement de la structure pendant la crise sanitaire, poursuivre la mission sociale du FJT et assurer l'accompagnement des résidents. Le plan de continuité d'activité permet d'assurer

un service minimum, même au plus fort de la crise. Lors des périodes de confinement allégé, nous accueillons et orientons un maximum de jeunes en recherche de logement (accompagné, social ou de droit commun).

Ainsi, conformément à nos engagements auprès de nos partenaires institutionnels, **146 jeunes sont logés en 2020**, portant le taux d'occupation à 95%. Cette évolution est le fruit de la mobilisation et l'implication de nos équipes sur le terrain.

Soutien et suivi

Pendant leur séjour au FJT, les jeunes peuvent s'appuyer sur l'équipe de professionnels (psychologue, ES, animateurs et agents d'accueil) de la structure pour les accompagner.

L'espace K'fé est au cœur de la vie collective de l'établissement en faveur des jeunes et de leurs voisins de la Villa de l'Aube. Ainsi, des activités de groupe sont organisées, ainsi que des sorties en dehors du PLA. Certains jeunes sont accompagnés dans le cadre des visites de logement et des rencontres avec nos partenaires.

Admissions et accompagnement

L'accueil, et plus particulièrement, l'admission est un moment important au sein d'un établissement de logement adapté. C'est la concrétisation forte d'une étape dans le projet d'insertion du jeune majeur à l'occasion de laquelle sera signé un contrat de séjour. Tout au long du séjour, le TS et le résident s'attachent à atteindre les objectifs fixés dans le plan d'accompagnement. **Une large part d'autonomie est octroyée au résident**, qui dispose de son propre badge d'accès et gère son temps comme il l'entend. **Le principal objectif est de permettre à l'usager d'accéder à un logement de droit commun, au terme de son séjour au FJT.**

S'agissant du fonctionnement de l'établissement et pour faire face à un turnover important, nous avons renforcé nos procédures en matière de gestion de la demande et mis en place une liste d'attente actualisée. Dans le même temps, nous avons mobilisé nos ressources, tant dans la préparation des studios que dans l'accueil physique des personnes.

Ainsi, le délai entre une sortie et une entrée pour un même logement est quasi-inexistant ou fortement réduit.

Témoignage d'un résident du FJT

« Je vais avoir 24 ans, je suis salarié dans un restaurant qui est situé dans le 93, à Rosny-sous-Bois. J'ai commencé à travailler en novembre 2020. Ça fait un an et demi que je suis en CDI dans ce restaurant et j'ai commencé en tant que barman. Après six mois de travail, les patrons m'ont proposé un poste de directeur adjoint dans leur restaurant. Je me sens bien dans mon travail, je n'ai jamais eu de problème. Juste avant la signature de mon contrat de « directeur adjoint », la crise de la Covid-19 a commencé et la fermeture administrative décidée par l'État a fait fermer les restaurants et depuis, je suis toujours en chômage partiel. J'ai eu une baisse de salaire importante liée à mon chômage partiel. Ça a été très dur pour moi de pouvoir subvenir à mes besoins, parce que j'ai un loyer à payer et je dois faire mes courses. Pendant une période, j'ai été en difficulté car l'argent que je touchais ne me suffisait pas, j'ai aussi reçu mon salaire en décalé car les employeurs avaient même reçu des aides de l'État en retard. J'ai eu des difficultés à payer mon loyer, j'ai fait un échéancier avec ma référente pour rembourser ma dette. Ma manière de vivre a changé, car je ne mange pas à ma faim, car je me prive pour pouvoir régler ma dette en mettant de l'argent de côté. De plus, la CAF a changé sa méthode d'aide donc je n'ai plus d'aide au logement. Effectivement, en 2020, je gagnais mieux ma vie, jusqu'à l'arrivée de la Covid-19. J'ai pu survivre grâce aux dons alimentaires du FJT, aux tickets restaurant qu'ils nous donnaient et à la disponibilité des travailleurs sociaux. »

LE PUBLIC

En 2020, 19 femmes sont admises pour 17 hommes, changeant les proportions par rapport aux années passées. Le pourcentage des femmes résidentes est porté à 35%, traduisant ainsi la volonté de tendre vers la parité des personnes logées.

Maintenir une forte mixité sociale est l'un des principes qui participent à la vie collective du FJT. À cet égard, les proportions des différentes catégories de ressources et de situations socio-professionnelles restent stables.

Depuis maintenant plusieurs années, nous maintenons une répartition la plus égalitaire possible en nous appuyant sur le cahier des charges des FJT. Ainsi, **en 2020, 41% des résidents exercent une activité professionnelle**

en CDD ou CDI (36% en 2019) — à temps plein ou temps partiel. **42% des personnes logées suivent une formation** (contrat en alternance, de professionnalisation ou d'apprentissage). En somme, 57% des résidents suivent une formation ou poursuivent leurs études en 2020.

Le revenu mensuel moyen des résidents est de 783 euros en 2020. Ce montant est resté stable. En 2018, il est de 712 euros. En revanche, les profils changent. En effet, 83% des résidents perçoivent des revenus d'activité en 2020, contre 68% en 2018. Ce constat résulte de l'amélioration du processus d'admission et du suivi des jeunes. L'une de nos missions est de favoriser la mobilité de celles et ceux qui souhaitent travailler ou poursuivre leurs études en Île-de-France. Le pourcentage de ces étudiants était de 15% en 2020. C'est un marqueur suffisamment pertinent car nombre d'entre eux viennent de province ou de l'étranger. Ce taux reste très stable depuis plusieurs années.

NOS PARTENAIRES

Travailler en réseau est devenu incontournable pour accomplir nos missions. Ainsi, à chaque étape de notre activité, nos partenaires jouent un rôle prépondérant. **Les missions locales ou le CLLAJ recherchent une solution de logement pour des jeunes en situation de précarité.**

Des partenaires réservataires comme la DRIHL (via le SIAO) peuvent également nous envoyer du public et jouer un rôle de relais auprès d'autres hébergeurs et des bailleurs sociaux.

L'UNAF0 et l'URHAJ — qui fédèrent respectivement les résidences sociales et le FJT — ont vocation à nous soutenir et nous conseiller dans les domaines administratif et juridique.

Les collectivités territoriales nous soutiennent également en matière d'aide sociale à travers le CASVP, des animations — avec l'appui du service « jeunesse et sport » — ou encore l'accueil de jeunes vers d'autres structures de logement temporaire.

Le volet socio-éducatif qui occupe une place centrale dans l'activité d'un FJT, se traduit par une convention spécifique avec la CAF afin de renforcer, développer et innover en matière d'animation. 2020 a été, à cet égard, l'occasion d'optimiser l'utilisation des réseaux sociaux et nous a ainsi permis de maintenir un lien, même « virtuel » avec les résidents.



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



LA VILLA DE L'AUBE, RÉSIDENCE SOCIALE

DES MISSIONS POUR L'AUTONOMIE

Des objectifs adaptés

La résidence sociale de la Villa de l'Aube offre une solution de logement meublé temporaire à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire. Pour les résidents, la Villa constitue un véritable foyer — un foyer qui les soumet aux mêmes obligations en vigueur liées aux régimes locatifs de droit commun (contrat écrit, quittances de loyer et APL).

Précisons également qu'il s'agit d'un hébergement temporaire de 24 mois maximum, qui a vocation à servir de tremplin vers l'accès à un logement de droit commun. Ce dispositif concerne principalement un public fragilisé par des accidents de la vie.

Nos principaux objectifs consistent à recréer du lien social, à les accompagner vers une recherche d'emploi ou de formation et à finaliser un projet d'insertion professionnelle. Lorsque celui-ci s'avère indispensable, il est adapté à la situation et aux besoins des résidents.

Une structure intégrée

La résidence sociale est intégrée au sein de la Villa de l'Aube, elle-même mitoyenne du FJT, garantissant ainsi une mixité sociale entre les résidents du PLA. **D'une capacité de quinze lits** (sept places en studio individuel et huit en studio pour couples), **la structure accueille les résidents pour une durée de séjour de six mois renouvelable une fois ou plus** — selon les besoins.

Les personnes éligibles sont :

- Des personnes âgées de 26 à 40 ans ;
- Des personnes en difficulté d'insertion ;
- Des personnes seules ou des couples sans enfants à charge ;
- Des personnes de toutes nationalités en situation régulière ;
- Des personnes remplissant les conditions d'attribution retenues pour les APL ;
- Des personnes bénéficiant (obligatoirement) de ressources — généralement les minima sociaux — leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

L'ACTIVITÉ EN 2020

Fréquentation, entrées et sorties

La résidence sociale accueille 17 personnes, dont deux nouveaux entrants en 2020 (60% d'hommes). Deux candidatures sont reçues et acceptées. Les personnes sont issues d'un établissement social d'hébergement.

Deux personnes sont sorties en 2020 :

- Une personne a accès à un logement autonome tout en bénéficiant d'un accompagnement après sa sortie pendant un mois ;
- Une autre personne est décédée.

Les personnes vivent dans la résidence sociale en moyenne deux ans et trois mois. Les personnes sorties sont restées plus de deux ans.

ACCOMPAGNEMENT

Six résidents bénéficient d'un suivi avec le psychologue au cours des 58 entretiens conduits en 2020. Tous les résidents sont reçus par les TS (540 entretiens en 2020).

L'accompagnement social des personnes passe également par leur participation à la vie collective de la structure. Ainsi 35% des résidents y participent en 2020, dont deux occasionnellement.

LES ACTIVITÉS

Malgré une année difficile, certaines activités collectives ont été maintenues en 2020 : repas, ateliers de Shiatsu Do-IN et groupes de parole dédiés aux femmes.

LE PUBLIC

En 2020, deux résidents sont atteints d'une affection de longue durée.

47% sont demandeurs d'emploi et 41% travaillent. Seuls deux résidents perçoivent une pension d'invalidité. **Le revenu moyen des résidents est de 707 euros.**

Les personnes ont 45 ans en moyenne. Les résidents viennent, pour la plupart, de Paris (88%) ou de la région parisienne (12%). 53% vivaient auparavant dans un centre d'hébergement et 47%, dans un logement autonome (12%) ou accompagné (35%).

LA VILLA DE L'AUBE, PENSION DE FAMILLE

ÊTRE CHEZ SOI, MAIS PAS SEUL

Des objectifs adaptés

La pension de famille de la Villa de l'Aube est destinée « à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire ». Structure de logement pérenne, elle accueille sans limitation de durée de séjour. Elle associe des logements privés et des espaces collectifs. Les salariés et les bénévoles de l'établissement ont plusieurs rôles : accompagner les résidents, organiser avec ces derniers les modalités de vie commune et faciliter les interactions sociales.

UNE STRUCTURE INTÉGRÉE

La pension de famille est intégrée à la Villa de l'Aube, elle-même mitoyenne du FJT. D'une capacité de 30 places en studios individuels, l'établissement garantit une mixité sociale au sein du PLA.

Les personnes éligibles sont :

- Des personnes âgées de 40 à 60 ans (à l'entrée) ;
- Des personnes particulièrement isolées ;
- Des personnes seules sans enfants à charge ;
- Des personnes de toutes nationalités en situation régulière ;
- Des personnes éligibles à l'APL ;
- Des personnes bénéficiant obligatoirement de quelques ressources — généralement les minima sociaux — leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

L'ACTIVITÉ EN 2020

Fréquentation, entrées et sorties

La pension de famille accueille 32 personnes, dont deux nouveaux entrants et 72% d'hommes en 2020. Trois candidatures sont reçues en 2020 (deux ont été acceptées et une refusée).

Deux personnes sortent en 2020 :

- Une personne a eu accès à un logement autonome, tout en bénéficiant d'un accompagnement après sa sortie pendant un mois ;
- Une personne a fait l'objet d'une expulsion pour cause de non-paiement de la redevance.

Les personnes résident en moyenne deux ans et trois mois à la pension de famille. Les personnes sorties sont restées plus de deux ans. Dans le cadre de la procédure d'accueil, le psychologue conduit des entretiens de préadmission. En effet, les personnes logées à la Villa de l'Aube sont généralement plus vulnérables. Elles ont une histoire de vie difficile. Certaines sont en situation de handicap. Il est donc important que les personnes ayant des besoins particuliers puissent être accompagnées de la façon la plus adaptée possible.

DES LEVIERS POUR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Les TS et l'agent d'accueil assurent différents « services » :

- Aide à la vie quotidienne : sensibilisation sur l'hygiène de vie, sur le respect des règles relatives à l'occupation du logement, à la vie collective et au règlement intérieur ;
- Orientation vers les services sociaux et de santé adéquats ;
- Rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents ou avec eux ;
- Organisation d'activités collectives autour des actes du quotidien, d'animation avec le soutien des bénévoles.

Le but est de rompre l'isolement et d'aider les personnes à développer des relations sociales avec les autres résidents.

L'ANALYSE DU PSYCHOLOGUE

Dans un souci de prévention des problématiques de santé mentale, le psychologue anime des ateliers collectifs. Avec l'aide et la participation active des TS, quelques soirées sont organisées, comme par exemple, des soirées ciné-débat sur des thèmes comme « ma santé mentale » ou encore « la discrimination ». En outre, des groupes de parole dédiés aux conséquences des confinements sont mis en place avec pour objectifs de repérer les personnes en souffrance et de les orienter vers les professionnels adéquats.

Le psychologue est aussi disponible pour conduire — à la demande des résidents — des entretiens individuels.

Dans ce cadre, **227 entretiens individuels sont réalisés en 2020** (résidents du FJT et ceux de la Villa confondus). Des entretiens psychologiques de remobilisation sont aussi très courants. Ces entretiens favorisent l'insertion socioprofessionnelle des personnes très éloignées de l'emploi.

L'accompagnement des résidents en pension de famille est caractérisé par l'intervention d'un grand nombre d'intervenants extérieurs, comme les membres des services de soins hospitaliers, des soignants travaillant dans des hôpitaux de jour, les membres du service Interface, toutes les aides à domicile via l'APA et le service des tutelles. L'intervention de tous ces partenaires nous permet d'avoir une vue globale de la situation et de faire appel notre psychologue plus facilement par la suite. **Du fait de l'âge plus élevé de nos résidents en pension de famille, nous portons un regard particulier sur l'évolution de leur situation.**

Les TS assurent également — en lien étroit avec la direction de la structure — des fonctions de gestion locative sociale que sont l'accueil, l'information sur la vie collective, l'environnement et la prévention des impayés par le suivi des dossiers d'aide au logement. Ces missions sont des leviers pour proposer un accompagnement plus individualisé, en fonction des besoins de la personne.

Onze résidents bénéficient d'un suivi avec le psychologue au cours de 100 entretiens en 2020, soit neuf entretiens par résident. Tous les résidents sont reçus par les TS, avec une moyenne de 34 entretiens par résident (soit 1 080 entretiens en 2020).

Eu regard à la crise sanitaire, notre choix se porte sur l'égalité de traitement entre les résidents de la résidence sociale et de la pension de famille, pour limiter l'isolement et l'angoisse de ces derniers.

L'ACTIVITÉ EN 2020

La pension de famille a maintenu ses activités collectives pendant les périodes d'assouplissement du confinement (repas collectifs, ateliers culinaires, etc.). En 2020, nous avons accompagné 20 résidents pour entreprendre des démarches administratives.

LE PUBLIC

78% des résidents ont une complémentaire santé. **11% sont à la recherche d'un emploi**, 19% travaillaient et 5% sont retraités. Onze résidents perçoivent une pension d'invalidité. **54% des résidents sont sans emploi.**

Le revenu moyen des résidents est de 656 euros en 2020. Ils ont 54 ans en moyenne. Tous viennent de Paris. 88% vivaient dans un centre d'hébergement et 13%, dans un logement accompagné.

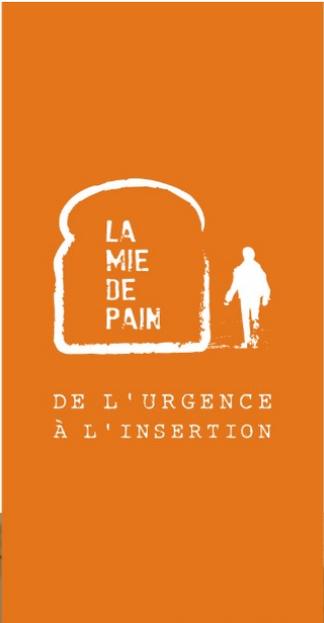
NOS PARTENAIRES

Adhérente de l'UNAF0, la Villa de l'Aube bénéficie de l'accompagnement et des conseils de cette fédération, qui joue un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et la structure. De par l'évolution des problématiques sociales et psychologiques, voire psychiatriques de nos résidents, nous nous inscrivons fortement dans une dynamique multi-partenariale. **Nous renforçons également nos liens avec les autres pensions de famille pour échanger et enrichir nos pratiques professionnelles.**

Le volet médico-social et psychologique occupe une place importante dans notre accompagnement et **sera renforcé dans les années à venir.**

CHANTIERS D'INSERTION

INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
2020



LE PÔLE IAE

QU'EST-CE LE PÔLE IAE ?

Le pôle IAE permet aux personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'une expérience professionnelle et d'un accompagnement socioprofessionnel. Le pôle est en accord avec les valeurs de notre association et s'attache à répondre aux besoins des populations marginalisées.

Des dispositifs pour l'insertion professionnelle des plus démunis

Nous mettons en œuvre trois dispositifs qui permettent d'accélérer leur insertion professionnelle sur le long terme :

- **Le CI remobilisant « nettoyage »**, conventionné pour 34 salariés. En qualité d'agent de propreté, les salariés en insertion assurent le nettoyage des locaux des OMDP et le blanchissage du linge ;
- **Le CI qualifiant « restauration »**, conventionné pour 24 salariés. Les agents de restauration suivent une formation diplômante pour obtenir le CQP d'agent de restauration ;
- **Le dispositif « Premières Heures »** est conventionné pour 24 personnes. Il permet aux personnes recrutées de reprendre une activité professionnelle selon un rythme progressif adapté à la personne : entre une et seize heures par semaine. Les salariés peuvent s'essayer aux métiers du nettoyage, de la restauration ou encore de la manutention sur un parcours de douze mois au maximum.

Dans le cadre des conventions conclues avec la DIRECCTE et la Ville de Paris, le pôle IAE facilite l'inclusion socioprofessionnelle des personnes vulnérables. **Grâce à ces trois dispositifs, les salariés en insertion peuvent être accompagnés vers une sortie en emploi ou en formation.**

DES SALARIÉS DES OMDP

Les salariés des CI sont des salariés des OMDP. Ils ont un statut de salarié résultant d'un contrat de droit commun basé sur un CDD : le CDDI. Pendant leurs heures de travail, les salariés peuvent participer à des entretiens individuels, des ateliers collectifs et des formations professionnelles.

En 2020, ces missions sont assurées par une équipe permanente composée de :

- Un directeur de pôle (IAE) ;
- Une adjointe de direction ;
- Quatre CISP ;
- Deux encadrants techniques « restauration » en collaboration avec l'équipe cuisine ;
- Trois encadrants techniques « nettoyage ».

Témoignage d'une salariée en insertion

« Le jour où j'ai rencontré la Mie de Pain, ma vie a changé. J'ai rejoint le chantier d'insertion « nettoyage » en 2019, j'y ai beaucoup appris. J'ai rencontré d'autres personnes et j'ai été aidée pour les démarches par l'assistante sociale de la Mie de Pain. Je me suis tout de suite sentie en confiance. On apprend un métier mais on l'apprend dans la bonne humeur. C'est la Mie de Pain qui a parlé de moi à plusieurs entreprises. Depuis un an, je suis salariée d'une société de nettoyage, dont les locaux sont situés à Barbès. C'est stabilisant et sécurisant, j'ai un vrai contrat de travail qui se renouvelle tous les quatre mois. Je suis satisfaite car j'aime ce que je fais et je me sens bien dans mon histoire. »



PROJET ASSOCIATIF « EN ROUTE POUR 2025 I » EN 2020

Alphabétisation des salariés en ACI

Ces ateliers visent à aider les salariés en insertion à lire des documents inhérents à l'environnement professionnel et à remplir des fiches de renseignements. En coordination avec nos bénévoles et l'organisme de formation, des tests et des entretiens professionnels sont organisés :

- Quatre bénévoles interviennent tous les mercredis à raison de deux séances d'une heure par semaine ;
- Des bénévoles dispensent des cours en petits groupes — en fonction du niveau des salariés ;
- Un employé de l'organisme de formation Prosodia intervient également ;
- Douze salariés du CI « nettoyage » assistent à des cours de français tous les jeudis pendant quatre heures.

Un suivi pédagogique renforcé

L'objectif est de permettre aux salariés en insertion de maîtriser la langue française — l'écrit et l'oral — et les notions de base en mathématiques. Le parcours d'accompagnement social a été repensé. Quatre apprenants du CI « nettoyage » ont bénéficié d'un parcours individualisé pendant cinq mois en 2020, à raison d'une heure et demie par semaine.

Accès au numérique

Ces ateliers permettent aux salariés d'accéder à internet et d'apprendre à s'en servir, pour effectuer les démarches en ligne. En 2019, un co-financement du FDI a permis de rénover intégralement le parc informatique du pôle IAE. Le pôle dispose désormais d'une salle informatique constituée de six ordinateurs.

Des ateliers d'application

L'objectif est de revoir les gestes appris en formation, de les corriger et de les améliorer :

- 26 ateliers techniques ont été organisés en 2020 ;
- 1 248 heures d'immersion professionnelle dans des restaurants partenaires ont été effectuées en 2020.

LE CI « NETTOYAGE » : POUR « RENOUER AVEC LES CODES DE L'ENTREPRISE, CHOISIR UN MÉTIER »

Les activités et les objectifs

Les salariés apprennent et exercent ce métier

sous la responsabilité de leur encadrant technique. Pendant cette période, les CISP les accompagnent dans un premier temps, pour résoudre les différents problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Ensuite, CISP et salariés définissent ensemble un objectif professionnel et les moyens pour y accéder. La concentration géographique des sites permet à la fois un encadrement de proximité et une forte disponibilité des CISP pour le traitement des situations d'urgence de certains salariés.

Tous les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel en cohérence avec les termes de la convention signée avec l'État. Les accompagnements sont réalisés en interne par les CISP et en externe, avec des partenaires ou des professionnels en charge du suivi des salariés. En 2020, 71% des salariés en ACI ne maîtrisaient pas la langue française. Ils ont assisté à des ateliers de français au pôle IAE. 77% ont rencontré des difficultés liées à l'accès au logement. 48% ont été accompagnés dans leurs démarches administratives. Les problèmes de santé rencontrés relevaient principalement des addictions ou des troubles psychiques.

Les salariés en ACI font l'objet d'une pédagogie différenciée. Les encadrants techniques assurent un suivi qualitatif des chantiers permettant l'acquisition progressive de l'autonomie des salariés — composante importante du secteur du nettoyage.



Organisation du travail

Les activités de l'ACI nécessitent la présence des salariés 7j/7, de 7h à 18h. Ils travaillent par roulement, 26h par semaine — du lundi au dimanche.

Nous avons constitué des groupes de salariés selon l'évolution de leurs compétences professionnelles, à savoir :

- Un premier groupe d'intégration des nouveaux salariés : acquisition des savoir-faire de base dans le nettoyage ;
- Un second groupe de salariés, qui maîtrisent les savoir-faire de base dans ce domaine : amélioration de la cadence de travail ;
- Un troisième groupe de salariés ayant validé les compétences des deux premiers groupes : autonomisation sur les chantiers éloignés des bureaux du pôle IAE avec un encadrant technique dédié.

L'accompagnement vers l'emploi

L'accompagnement des salariés comprend :

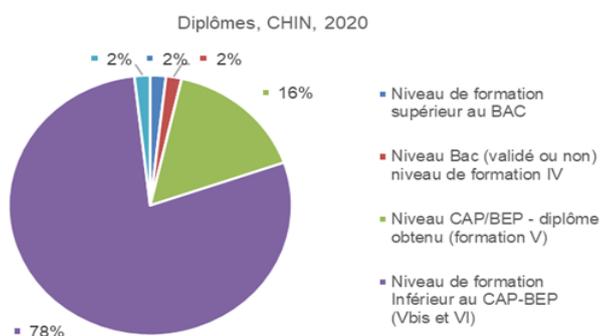
- Le nettoyage et l'entretien de toutes nos structures ;
- La formation des salariés sur les techniques et les gestes requis pour occuper le poste d'agent de propreté et d'hygiène ;
- La familiarisation des salariés avec un environnement professionnel dans le domaine du nettoyage.

En 2020, trois salariés effectuent une période de mise en situation en milieu professionnel, autrefois appelée « période d'immersion » au sein d'une entreprise ou d'un établissement public — l'objectif étant de confirmer un projet professionnel et de recruter le salarié en CDD ou en CDI (à la fin de l'ACI).

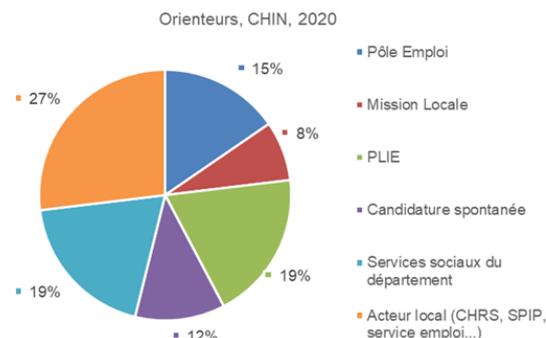
L'ACTIVITÉ EN 2020

En 2020, 56 salariés — dont 26 nouveaux — effectuent 37 953 heures de travail.

52% de ces salariés sont des hommes. 73% de ces salariés ont plus de 50 ans et 7%, moins de 26 ans.



Cette répartition du public est directement liée au termes de la convention signée avec l'État, qui fixe annuellement les objectifs de l'année à venir en matière de recrutement et d'objectifs de sorties positives.



Le chantier reçoit peu de candidatures spontanées. **88% des salariés sont orientés par nos partenaires.** Le déploiement de la « plateforme de l'inclusion » beta.gouv.fr a certainement fait évoluer ces indicateurs en 2021. La plateforme a pour mission d'appuyer les mesures prises par l'État en matière de croissance des postes conventionnés. Ce sont en effet 100 000 postes supplémentaires qui ont été ouverts pour favoriser le retour à l'emploi des personnes particulièrement éloignées du marché du travail.

Les sorties 2020

20 salariés en insertion sortent de la structure — la plupart ayant trouvé un emploi. On note seulement deux sorties en période d'essai et deux arrêts maladies longue durée. **56% des salariés en insertion obtiennent un emploi au sortir de l'ACI (CDI ou CDD).** 31% signent un contrat de professionnalisation.

LE CI « RESTAURATION » : POUR « OBTENIR UN DIPLÔME PROFESSIONNEL »

Les activités et les objectifs

Du lundi au samedi, les salariés de l'ACI « restauration » participent à la confection et au service des repas des hébergés et des accueillis du Refuge.

Le réfectoire sert jusqu'à 840 repas par jour. Les salariés soutiennent l'équipe cuisine, composée d'un chef cuisinier et de plusieurs aide-cuisiniers. Cette intégration dans une équipe permanente professionnelle catalyse les progrès des salariés en ACI et permet l'acquisition rapide des techniques et des règles de savoir-être dans ce domaine.

En outre, les salariés du CI « restauration » participent à la préparation des repas de nos événements conviviaux.

L'organisation du travail

Les salariés — répartis en deux groupes de douze personnes — travaillent 26 heures par semaine, du lundi au samedi. **Le rythme du chantier favorise l'accompagnement des salariés et leur apprentissage :**

- Une période d'essai d'un mois ;
- Une première période de quatre mois d'alternance entre le travail et la formation, à raison de deux semaines par période ;
- Une période d'immersion « découverte des métiers » dans un restaurant ;
- Une seconde période de quatre mois d'alternance entre le travail et la formation, à raison de deux semaines par période ;
- Trois mois d'accompagnement renforcé vers l'emploi, pouvant contenir des périodes d'immersion.

Plusieurs ateliers hebdomadaires sont proposés aux salariés : HACCP, équilibre alimentaire, préparation et simulation d'entretiens d'embauche, etc.

La formation

La formation constitue une part très importante de ce chantier qui est dit « qualifiant » car tous **les salariés suivent la même formation pour valider le titre professionnel d' « agent polyvalent de restauration ».**

Dans ce cadre, nous avons rédigé un appel à projets pour identifier un nouvel organisme de formation, qui répond à nos attentes en matière de suivis pédagogique et administratif.

En 2020, nous choisissons de reconduire notre partenariat avec l'AFCI. Outre le contenu obligatoire pour valider la certification visée, **les modules complémentaires suivants sont dispensés :**

- PRAP ;
- SST ;
- HACCP ;
- Tenue de caisse ;
- Remise à niveau en français et en mathématiques.

La formation proposée par l'AFCI s'adapte aux exigences actuelles du métier.

L'accompagnement vers l'emploi

Une fois le diplôme obtenu, les membres de l'équipe se concentrent sur l'accompagnement des salariés en ACI dans la suite de leur parcours.

Celui-ci peut se traduire par :

- La recherche d'un poste en CDI à temps plein ;
- La recherche d'une formation qualifiante ;

- La réorientation vers d'autres SIAE.

Les salariés ont l'occasion d'effectuer deux périodes d'immersion en entreprise afin de confirmer leur projet professionnel et d'initier une démarche de recrutement.

En 2020, seize immersions en entreprise sont réalisées.

L'encadrant technique supervise les périodes de production et d'immersion. Le CISP poursuit le travail de suivi dans le cadre des entretiens individuels et des ateliers collectifs pour :

- Lever les freins sociaux à l'emploi ;
- Mettre en valeur les compétences du salarié ;
- Contribuer à construire le projet professionnel du salarié ;
- Créer des partenariats avec les potentiels recruteurs (dans la restauration).

Ainsi en 2020, tous les salariés en ACI ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel.

Les accompagnements sont réalisés en interne par les CISP et en externe avec des partenaires/professionnels en charge du suivi des salariés. 80% des salariés rencontrent des difficultés dans le suivi de leurs démarches administratives. Ils sont tous accompagnés. 52% rencontrent des difficultés liées à l'accès au logement. 24% ne maîtrisent pas la langue française. Les problèmes de santé concernent principalement des addictions ou des troubles psychiques.

Par ailleurs, l'AFCI propose un éventail de formations spécifiques dans différents secteurs en tension. Elles facilitent les suites de parcours suivant les besoins et les attentes identifiés des salariés en ACI.

Témoignage d'une salariée en insertion

« Je suis arrivée en France en 2014 et j'ai fait plusieurs petits boulots car je n'avais aucune qualification et je ne savais pas exactement ce que je voulais faire comme métier. J'ai rencontré la Mie de Pain et son chantier de restauration collective. Tout de suite, j'ai trouvé ma place et j'ai aimé le travail, l'esprit d'équipe, le métier et la qualité de la formation. Mise en situation de chaque tâche, respect des exigences liées au métier, etc. Les encadrants m'ont expliqué les bons gestes et la technique à adopter. J'ai acquis les savoir-faire professionnels qui me manquaient. Après l'obtention de mon diplôme, j'ai été prise en stage dans un restaurant d'entreprise.

Aujourd'hui, je suis en formation de pâtissière. Je redécouvre le plaisir d'être heureuse au travail. Je suis confiante, je sens que j'ai trouvé ma voie. »

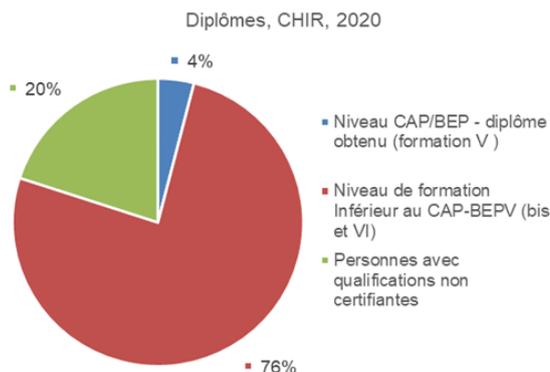
L'ACTIVITÉ EN 2020

En 2020, 56% des salariés sont des hommes. 68% ont entre 26 et 50 ans. 16% ont plus de 50 ans et 16%, moins de 26 ans. **Les 25 salariés du CI « restauration » effectuent 29 067 heures de travail en 2020.** Deux salariés sont reconnus comme travailleurs handicapés et 24% vivent dans un quartier prioritaire de la ville.

Les salariés en insertion sont peu qualifiés. En effet, 76% ont un niveau inférieur au CAP. 48% sont à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans et 32% cherchent un emploi depuis moins d'un an. 56% perçoivent le RSA socle.



Le chantier ne reçoit aucune candidature spontanée. **56% des salariés étaient orientés par Pôle emploi.**



Les sorties en 2020

23 salariés sont sortis et deux salariés sont en arrêt maladie de longue durée. Un salarié intègre la fonction publique à la mairie de Paris. **Six salariés ont trouvé un emploi en CDD.** Un autre salarié suit une formation qualifiante.



LE DPH

Accompagnement des salariés

La Ville de Paris expérimente et développe depuis dix ans un dispositif intitulé « Premières Heures ». **Ce dispositif permet à des parisiens en situation de grande exclusion sociale** — notamment des personnes en situation de rue qui ne peuvent accéder de prime abord aux SIAE, **de s'insérer de façon graduelle dans le marché de l'emploi.** **Les salariés recrutés travaillent entre une à seize heures par semaine.**

La convention signée avec la Ville de Paris a permis d'intégrer et d'accompagner 24 bénéficiaires en situation de grande précarité en 2020. **Chaque bénéficiaire signe un contrat de travail avec une association intermédiaire, qui reste son employeur.**

Au sein de notre association, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé.

Après un long parcours de rue, certaines personnes ne peuvent intégrer un dispositif classique d'IAE, notamment du fait de la durée de travail hebdomadaire minimale de 26 heures. **Grâce à ce dispositif, le pôle IAE peut intégrer ces personnes dans un rythme de travail adapté,** tout en leur proposant un accompagnement social renforcé. Le DPH constitue donc une première étape pour sortir de la rue et accéder au marché de l'emploi.

En outre, dans le cadre d'un partenariat avec le FLES de Paris, deux salariés bénéficient de 42 heures de formation dispensées par l'organisme de formation « Île aux langues ».

Renouer avec le monde du travail

Le DPH permet à des personnes très éloignées de l'emploi et confrontées à d'importantes difficultés socioprofessionnelles de renouer, à leur rythme, avec le monde du travail. À cette fin, un accompagnement individualisé résultant d'un diagnostic social et professionnel partagé avec la personne est mis en place. Celui-ci a vocation à soutenir la personne dans sa démarche d'insertion, à l'aider à reprendre confiance en elle et à résoudre certaines difficultés.

L'ACTIVITÉ EN 2020

En 2020, 24 personnes bénéficient du DPH et effectuent 2 186 heures de travail. Six personnes sont sorties du dispositif, dont trois pour intégrer le CI « nettoyage » des OMDP.

PRENDRE SOIN

INFIRMERIE 2020



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

STOP

Mois sans tabac

ICI
On peut vous aider !

Continuons en décembre
Tabac, cannabis
Venez en parler
à la Consultation de Psychiatrie
le mardi de 16h à 19h

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le Coronavirus ?
0 800 130 000

espace santé et soins

accès réservé

INFIRMERIE

HORAIRES
Infirmierie

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
(Monday, Wednesday, Thursday, Friday)
9H30-12H30 14h-19h

Fermeture le week end
Close Saturday and Sunday

HORAIRES
Consultation Médecin

Lundi (Monday), Mercredi (Wednesday),
Vendredi (Friday)
16H-19H

L'INFIRMERIE

LE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre d'un accompagnement global des personnes, la dimension sanitaire constitue l'un des axes majeurs du projet individuel d'insertion.

Les professionnels de santé et les bénévoles de l'infirmerie apportent une expertise et un diagnostic médical. Ils contribuent ainsi à améliorer l'organisation du parcours de soins des hébergés.

UN SERVICE FINANCÉ PAR NOTRE ASSOCIATION

Le matériel médical

L'infirmerie du Refuge est une activité proposée en plus du cahier des charges des centres d'hébergement. Ainsi, son fonctionnement courant, le personnel, le matériel, les dispositifs médicaux et les médicaments sont entièrement financés par les dons, les legs et le mécénat.

L'équipe

L'infirmerie fonctionne avec **deux professionnels de santé** (une infirmière et une aide-soignante) et **dix médecins bénévoles**, qui se relaient tout au long de l'année pour accueillir, soigner, soutenir et orienter les accueillis et les hébergés.

Les locaux

L'infirmerie est située au rez-de-chaussée du Refuge et est accessible aux PMR. Les médicaments sont entreposés dans des armoires sécurisées.

Les permanences médicales

Les permanences médicales sont accessibles aux hébergés du Refuge ainsi qu'à toutes celles qui sont accueillies par les autres structures des OMDP. **Les personnes bénéficiant des repas extérieurs peuvent également y avoir accès.** Les patients sont orientés vers des services de santé partenaires si besoin. **Les consultations médicales sont assurées par nos médecins bénévoles, dont un psychiatre.**

Les permanences sont ouvertes tous les lundis, mercredis et vendredis, de 16h à 19h. Les consultations médicales sont gratuites. Elles ne désemplissent pas. Les personnes en situation de rue sont souvent restées sans soins plusieurs années durant car elles n'avaient plus de couverture sociale. En général, elles consultent un médecin à un stade déjà très avancé de la maladie. L'été, les

problèmes de peau favorisés par la chaleur et le manque d'hygiène provoquent des plaies et des ulcères, parfois gravement infectés.

L'ACTIVITÉ EN 2020

Depuis 2016, la réorganisation du travail des professionnels et des moyens de l'infirmerie a permis de proposer des solutions adaptées aux besoins des accueillis et des hébergés.

Pour accompagner au mieux une population très précarisée et vieillissante, un soutien personnalisé a été mis en place :

- Aide à la toilette ;
- Aide à l'entretien de l'espace de vie ;
- Aide à l'entretien du linge ;
- Travail sur l'estime de soi ;
- Accompagnement physique aux rendez-vous médicaux extérieurs.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Des actions de prévention contre des risques repérés — comme le tabac, le diabète, la vaccination, la tuberculose, etc. — sont régulièrement menées.

La campagne de vaccination contre la grippe nous a notamment permis de prendre un temps spécifique pour parler de la santé au sens large.

L'intérêt majeur de ces interventions est donc d'agir avant l'apparition de certaines pathologies ou de les détecter le plus tôt possible afin de les prendre en charge au mieux et d'éviter des formes graves.

« MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR »

En 2020, plusieurs partenariats perdurent, d'autres voit le jour. Plusieurs actions de prévention sont réalisées au sein du Refuge :

- Les 21 et 28 octobre 2020, l'association **AIDES** réalise des tests de dépistage des MST à l'extérieur du Refuge ;
- Le centre de santé **Edison** réalise des radiographies pulmonaires le 16 novembre 2020. Les résultats sont transmis immédiatement aux patients. Le principal objectif de cet examen est de diagnostiquer les pathologies pulmonaires, comme le cancer du poumon ou la tuberculose ;

- L'association **Gaïa** réalise le 25 novembre 2016 des élastométries (Fibroscan) – technique diagnostique non invasive, qui permet de mesurer le degré d'élasticité du foie ;
- Les 12, 19 et 26 novembre 2020, des salariés de l'association **Stop infos tabac** viennent sensibiliser les hébergés aux risques liés au tabac et tentent de leur proposer différentes méthodes d'aide au sevrage – avec ou sans contrôle médical.

Activité générale	Consultations	Aide à l'autonomie	Partenariats
40 personnes vues chaque jour à l'infirmierie (soit 7 331 passages en 2020)	154 permanences médicales ont permis de réaliser 1 453 consultations en 2020	Aide à l'entretien des chambres : 1 728 actes tracés en 2020	Infirmières libérales : 10 prises en charges pour des pathologies chroniques + 10 prises en charge transitoires par mois (588 en 2020)
432 actes de soins infirmiers en 2020	624 heures de bénévolat ont été effectuées en 2020	Aide à la prise de traitements : 6 384 actes tracés en 2020 Nombre d'hébergés pris en charge pour l'aide à la prise de traitements : 19	Podologie: 10 consultations par semaine, soit 520 consultations en 2020
202 dossiers médicaux en 2020		Accompagnement à l'hygiène : 480 actes en 2020	
2 accompagnements aux rendez-vous extérieurs en 2020			

GLOSSAIRE

AAH	Allocation aux adultes handicapés	CMP	Centre médico-psychologique
ACI	Atelier et chantier d'insertion	CMU	Couverture maladie universelle
ADA	Aider Donner Agir	CNI	Carte nationale d'identité
AFCI	Agence de Formation et de Conseil en Insertion	CPAM	Caisse primaire d'Assurance Maladie
AG	Assemblée générale	CQP	Certificat de qualification professionnelle
AHI	Accueil, hébergement et insertion	DALO	Droit au Logement Opposable
AME	Aide médicale de l'État	DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
ANDES	Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires	DLC	Date limite de consommation
APA	Allocation personnalisée d'autonomie	DPH	Dispositif « Premières Heures »
APL	Aide personnalisée au logement	DRIHL	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
ARPE	Associations réunies de Paulin Enfert	EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ARS	Agence régionale de santé	ELP	Équipe de Liaison Psychiatrique
ASE	Aide sociale à l'enfance	ES	Éducateur spécialisé
ASM 13	Association de Santé Mentale du 13 ^e arrondissement de Paris	ESI	Espace solidarité insertion
BAPIF	Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France	EMEOS	Équipe Mobile d'Évaluation et d'Orientation Sanitaire
BAPSA	Brigade d'assistance aux personnes sans-abri	ESS	Économie sociale et solidaire
CA	Conseil d'administration	FDI	Fonds départemental d'insertion
CAF	Caisse d'allocations familiales	FJT	Foyer de jeunes travailleurs
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle	FLES	Fonds Local Emploi Solidarité
CASVP	Centre d'action sociale de la Ville de Paris	GIP	Groupement d'intérêt public
CDDI	Contrat à durée déterminée d'insertion	GHU	Groupe Hospitalier Universitaire
CESF	Conseiller en économie sociale familiale	HACCP	<i>Hazard Analysis Critical Control Point</i>
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	IAE	Insertion par l'activité économique
CHUI	Centre d'hébergement d'urgence et d'insertion	ICART	École du management de la culture et du marché de l'art
CI	Chantier d'insertion	IFI	Impôt sur la fortune immobilière
CISP	Conseiller en insertion sociale et professionnelle	JSE	Journée Solidarité Entreprise
CLLAJ	Comité local pour le logement autonome des jeunes	NAO	Négociation annuelle obligatoire
		OMDP	Œuvres de la Mie de Pain
		PA	Personnes âgées
		PCR	<i>Polymerase chain reaction</i>
		PLA	Pôle logement adapté

PLIE	Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi
PH	Personne en situation de handicap
PMR	Personne à mobilité réduite
PRAP	Prévention des risques liés à l'activité physique
PUMa	Protection universelle maladie
PSA	Permanence Sociale d'Accueil
PMSMP	Période de mise en situation en milieu professionnel
RATP	Régie autonome des transports parisiens
RSA	Revenu de solidarité active
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
QR	<i>Quick Response</i>
SAMU	Service d'aide médicale urgente
SNL	(Paris) Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris
SIAE	Structure d'insertion par l'activité économique
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SST	Sauveteur secouriste du travail
TISF	Technicien de l'intervention sociale et familiale
TS	Travailleur social
UNAFO	Union professionnelle du logement accompagné
URHAJ	Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes